

Le Petit Prince:
le spectacle musical apprivoisé
Page E 1



De quels changements
parle-t-on?
Page B 1

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 97

LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 MAI 2003

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

Agrandissement de la voie maritime

Un projet de 20 milliards \$US aux conséquences incalculables

Le Québec est absent du débat qui a cours des deux côtés de la frontière

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Des deux côtés des Grands Lacs, les organismes publics et les chercheurs se mobilisent depuis six mois pour faire échec au projet de l'administration Bush, piloté par le US Army Corps of Engineers, d'agrandir et d'approfondir la voie maritime du Saint-Laurent, qui aura bientôt 50 ans, un projet qui aurait d'incalculables répercussions environnementales sur les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent et l'économie de Montréal.

Pendant tout ce temps, aucune réaction n'est venue des ministères et des organismes publics québécois, y compris et même des groupes environnementaux, malgré l'énormité des impacts potentiels sur le fleuve, qu'il faudrait probablement recréer une nouvelle fois pour permettre la navigation des nouveaux Panamax géants, des navires de 1000 pieds de long qui ont fait leur apparition sur le lac Supérieur et qu'une grande société de navigation introduirait prochainement aux terminaux de conteneurs du port de Montréal en provenance, cette fois-ci, non pas des Grands Lacs mais de la haute mer. Cette logique conduirait à l'ouverture d'un passage commun pour les deux nouvelles familles de mastodontes flottants.

Selon une analyse du dossier menée en avril dernier par Ora Johannsson pour le compte du Board of Technical Experts (BOTE), dont elle fait partie en compagnie de chercheurs et de représentants des deux pays, il est temps que les gouvernements fédéraux, américains et canadiens, financent une nouvelle étude qui porterait non pas sur l'agrandissement de la voie maritime mais sur des solutions alternatives, plus douces et plus durables.

«L'objectif d'un nouveau plan [de transport maritime sur les Grands Lacs] doit être d'en optimiser les

VOIR PAGE A 12: VOIE MARITIME

Ministre cherche attaché de presse; loyauté exigée

Plusieurs ministres ont de la difficulté à embaucher leur personnel politique

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

«Nous sommes prêts.» C'est le leitmotiv qu'a martelé le chef libéral Jean Charest tout au long de la campagne électorale. Mais 17 jours après son élection, le gouvernement Charest peine encore à se doter de son personnel politique.

Hier, la vice-première ministre et ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, n'avait toujours pas de directeur de cabinet ni d'attaché de presse. Les attachés de presse semblent d'ailleurs être une denrée rare chez les libéraux: cinq autres ministres n'en ont toujours pas.

Nombre d'agents de liaison et de conseillers politiques manquent aussi à l'appel. Mais dans les circonstances, cela apparaît normal: en effet, ces postes n'ont pas le caractère névralgique des fonctions de directeur de cabinet et d'attaché de presse.

«Il ne manque pas de monde», a assuré hier le président du Parti libéral du Québec, M. Marc-André Blanchard, qui faisait partie du comité de transition chargé de préparer l'accession au pouvoir des libéraux et de recruter le personnel politique. M. Blanchard a toutefois refusé d'émettre des commentaires sur les difficultés de recrutement qu'éprouve le gouvernement Charest. Le directeur de cabinet de M. Charest, Michel Crête, ne s'est pas montré disponible hier.

De façon générale, le personnel politique est choisi dans le bassin de membres du parti au pouvoir car leurs fonctions, contrairement aux postes de fonctionnaires, requièrent une loyauté politique éprouvée. Or, selon les informations obtenues par

VOIR PAGE A 12: LOYAUTÉ

Trente heures sous les décombres



FATIH SARIKAS REUTERS

LES ÉQUIPES de sauvetage turques ont certainement fait le bonheur d'une famille de Celtik-suyu, près de Bingol, hier, en extrayant des ruines d'une école le petit Enes Kuncce qui avait passé trente heures sous les gravats mais qui était toujours vivant. Une centaine d'enfants seraient toujours prisonniers des décombres d'un dortoir qui s'est effondré dans la nuit de mercredi à jeudi après le tremblement de terre d'une intensité de 6,4 sur l'échelle de Richter qui a frappé cette ville de l'est de la Turquie. Nos informations en page A 10.

Les pauvres devront prendre leur mal en patience

Le ministre de la Solidarité sociale promet un plan d'action... un peu plus tard

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les démunis qui s'attendaient à ce qu'un plan d'action visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale soit déposé le 5 mai, comme la loi adoptée en décembre dernier le prévoit, devront s'armer de patience. Encore.

Le nouveau ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, ne dispose pas de suffisamment de temps pour respecter le délai prévu à la législation. Qui plus est, l'impasse bud-

gétaire de 4,3 milliards de dollars relevée par le rapport Breton rendu public mercredi pourrait rendre la mise en application de la loi antipauvreté plus difficile à court terme, sans pour autant mener le Parti libéral à revenir sur ses engagements.

«Il va y avoir un plan d'action, la loi est là, on va la respecter et on est en train de regarder tous les scénarios pour savoir quand on va déposer le plan d'action, qu'est-ce qu'il va y avoir dedans. Mais on vient juste d'arriver», a affirmé Claude Béchar en entrevue au Devoir.

VOIR PAGE A 12: PAUVRES

Le poète aux sept doigts

Paris redécouvre Chagall, l'artiste qui a refusé toutes les écoles



PASCAL LE SEGRETAIN GETTY

Un homme admire une des toiles de Chagall exposées au Grand Palais de Paris jusqu'au 23 juin.

«En moi fleurissent des jardins
Mes fleurs sont inventées
Les rues m'appartiennent
Mais il n'y a pas de maisons
Elles ont été détruites dans l'air
A la recherche d'un logis
Ils habitent dans mon âme.»

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Paris — Dans ce poème rédigé pendant son exil en France vers la fin des années 40, Marc Chagall ne cachait pas son désir profond de n'appartenir à aucun pays et à aucune école. C'est ce que des milliers de visiteurs redécouvrent ces jours-ci alors que le Grand Palais de Paris présente la première rétrospective du peintre depuis 30 ans. Trente ans qu'on n'avait pas revisité l'œuvre de cet artiste dont le succès populaire n'a eu d'égal que sa capacité d'irriter les critiques.

Les 179 œuvres (dont 75 peintures) que présente le Grand Palais couvrent tout le siècle. Cela va de *La Noce*, peinte en 1910 alors que Chagall n'avait que 23 ans, aux dernières toiles comme *Le Grand Cirque gris*, peinte en 1975, dix ans avant sa mort (à 98 ans).

Découvrir l'œuvre de Chagall, c'est parcourir le siècle et une partie de l'Europe. Les conservateurs

VOIR PAGE A 12: CHAGALL

INDEX

Actualité.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 4	Météo.....	C 10
Avis publics.....	C 10	Monde.....	A 10
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	C 10
Carrières.....	C 6	Perspectives.....	B 1
Économie.....	C 1	Sciences.....	B 6
Éditorial.....	B 4	Sports.....	C 12

7 7313 00069 6

LES ACTUALITÉS

En marge d'une réunion du G8

Cauchon discutera de marijuana avec John Ashcroft

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, aura l'occasion de discuter pour une première fois de ses intentions de décriminaliser la possession de marijuana avec son homologue américain au début de la semaine.

M. Cauchon doit se rendre à Paris dans le cadre de la réunion annuelle des ministres de la Justice du G8, à laquelle participera également John Ashcroft, le procureur général des États-Unis. Il s'agira de la première occasion qu'auront les deux hommes de discuter du projet canadien depuis que le ministre Cauchon a dévoilé son idée, en juillet dernier.

«C'est certain que je vais croiser M. Ashcroft et, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je vais l'informer de nos intentions et en discuter avec lui», a confirmé Martin Cauchon hier.

Les Américains se sont jusqu'à maintenant montrés plutôt critiques envers l'idée de décriminaliser la possession de petites quantités de marijuana. Ils craignent par exemple que le Canada attire les producteurs de cannabis qui pourraient par la suite tenter d'en faire entrer illégalement aux États-Unis.

Une affaire de perception

Hier, l'ambassadeur américain au Canada, Paul Cellucci, a indiqué qu'il s'agissait d'une affaire de perception. «Si la perception, c'est qu'il sera plus facile d'obtenir de la marijuana ici [au Canada], cela pourrait occasionner des pressions à la frontière parce que les agents des douanes et de l'immigration, qui doivent appliquer les lois, seraient plus aux aguets lorsque les gens en provenance du Canada voudraient entrer aux États-Unis», a déclaré M. Cellucci, de passage au parlement pour signer une entente bilatérale dans le domaine des transports aériens.

Le ministre Cauchon se dit

conscient des craintes des voisins du Sud mais il ajoute que le Canada demeure un pays souverain qui dispose de toute la latitude pour légiférer.

«Je réponds à une situation canadienne en fonction d'une réalité canadienne», a-t-il noté. Il a poursuivi en ajoutant que le projet de loi, qui pourrait être déposé ce printemps, clarifiera le message en uniformisant l'application de la loi. «Nous allons nous assurer que l'application de la loi sera plus efficace et enverrons le message de l'illégalité de la situation», a martelé M. Cauchon.

À l'heure actuelle, les policiers ferment souvent les yeux devant la possession simple de marijuana. Le ministre veut mettre fin à cette attitude en proposant une nouvelle loi qui serait appliquée sans exception tout en maintenant la substance illégale. Les individus pincés avec une petite quantité de marijuana pourraient par exemple recevoir une contravention sans toutefois avoir à traîner un casier judiciaire toute leur vie, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Comme l'a précisé le premier ministre Jean Chrétien, Ottawa a l'intention de décriminaliser la marijuana tout en renouvelant la stratégie nationale antidrogue.

«Ça prendra plus de temps pour l'application de la loi, pour la recherche et la prévention», a souligné le ministre de la Justice, qui a toujours fait valoir que la décriminalisation de la marijuana devait être combinée à d'importantes mesures de prévention et de sensibilisation aux méfaits de l'abus de drogues.

Une fois la rencontre du G8 terminée, le ministre se rendra au Danemark pour observer de plus près l'expérience de ce pays dans divers dossiers. Il sera question des politiques danoises en matière de drogues mais également de leur registre civil des unions de même sexe et d'un accord d'entraide judiciaire.

Ottawa envoie une délégation en Irak sans le concours de l'ONU

L'opposition dénonce une collaboration avec les occupants

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement Chrétien a refusé de prendre part à la guerre en Irak parce que les Nations unies ne l'avaient pas autorisée, mais voilà qu'Ottawa envoie à Bagdad une première délégation d'officiels sans le concours de l'organisation internationale, une situation qui indispose l'opposition aux Communes.

«Nous envoyons quatre experts: deux de la GRC, un du ministère de la Justice et un des Services correctionnels», a confirmé hier un porte-parole du premier ministre Jean Chrétien, Jim Munson. Les quatre officiels partiront

demain pour Fort Worth, au Texas, où ils rejoindront des collègues britanniques, australiens et danois avant de s'envoler pour la capitale irakienne jeudi.

Le groupe international a été mis sur pied par les États-Unis afin de planifier la reconstruction de l'Irak. Il doit y rester un mois.

«Le but du voyage est d'évaluer les besoins précis dans le secteur de la sécurité: police, justice et système correctionnel», a précisé M. Munson. L'idée, c'est de développer une stratégie globale.»

Aide à l'Irak

Ottawa s'est déjà engagé à verser plus de 100 millions de dollars pour l'aide humanitaire et la reconstruction en Irak.

Le Bloc québécois a salué cet engagement mais s'inquiète de la faible présence des Nations unies en Irak jusqu'à présent.

«En offrant sa collaboration aux puissances occupantes de l'Irak sans insister pour que l'ONU joue un rôle central, le ministre ne risque-t-il pas d'associer le Canada aux occupants?», a demandé la députée bloquiste Francine Lalonde au ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

La députée néo-démocrate d'Halifax, Alexa McDonough, est du même avis. «Le Canada doit s'allier aux autres pays qui pensent comme lui et tout faire pour replacer l'ONU au centre de l'aide humanitaire et de la reconstruction en Irak», a-t-elle affirmé.

M. Graham a rétorqué que le Canada devait agir rapidement. «Nous sommes là pour la population de l'Irak», a-t-il dit.

Le Canada continue de croire que les Nations unies ont un rôle à jouer dans l'Irak de l'après-guerre, «mais il faut être souple», a soutenu le porte-parole du premier ministre.

«Nous croyons que les donateurs internationaux peuvent venir en aide au peuple irakien en même temps qu'on détermine le rôle de l'ONU», a-t-il ajouté.

La ministre de la Coopération internationale, Susan Whelan, a pour sa part tenu à rappeler que l'aide humanitaire était déjà en bonne partie dirigée par les Nations unies.

Bouclier antimissiles: Cellucci accentue la pression sur Ottawa

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — En refusant de participer au controversé projet de bouclier antimissiles de l'administration Bush, le Canada pourrait compromettre le pacte militaire canado-américain signé il y a plus de 45 ans, a laissé entendre hier l'ambassadeur des États-Unis à Ottawa, Paul Cellucci.

«Nous croyons que la défense antimissiles va de pair avec la mission du NORAD [Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord], qui est de protéger nos deux pays contre des attaques menées avec des missiles ou des avions provenant de l'extérieur de nos frontières», a-t-il déclaré. L'ambassadeur s'est empressé d'ajouter: «Nous souhaitons que le Canada prenne la décision d'y participer.»

En fait, puisqu'il vise les mêmes objectifs que le NORAD, le projet de bouclier antimissiles pourrait éventuellement être placé sous la direction du commandement binational, a avancé M. Cellucci. Au

moment des attentats du 11 septembre 2001, a-t-il rappelé, c'est un Canadien qui était aux commandes du NORAD.

Paul Cellucci n'a pas voulu discuter des représailles qui pourraient guetter le Canada dans l'éventualité où Ottawa refuserait de se joindre au bouclier antimissiles, soutenant même que le NORAD pourrait survivre en dépit d'une telle décision. Mais il a clairement indiqué que la présence ou non du Canada aurait un impact sur le commandement du futur système antimissiles. «Évidemment, le choix du Canada aura un impact sur les décisions de commandement et de contrôle» du système, a-t-il averti.

À l'étude

Le cabinet de Jean Chrétien, qui s'est montré peu intéressé par le projet antimissiles il y a trois ans, se penchera de nouveau sur la question la semaine prochaine.

Interrogé par les journalistes, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a répété que le conseil des ministres prendra une décision

d'ici la fin juin. Il a toutefois laissé entendre que ses collègues pourraient se montrer plus ouverts à l'idée cette fois-ci, en raison des attentats du 11 septembre 2001.

«Par le passé, nous avons eu des réserves à propos de la défense antimissiles nationale, a-t-il affirmé. [...] C'est maintenant au cabinet d'examiner la nouvelle ambiance mondiale et de décider s'il est opportun pour nous de s'engager dans de telles négociations.»

Depuis des décennies, le Canada et les États-Unis travaillent ensemble à défendre l'Amérique du Nord, a néanmoins souligné le ministre, «parce qu'il en va de notre intérêt: si un de nos pays est attaqué, l'autre est menacé.»

Même s'il n'y a actuellement aucune négociation formelle entre les deux pays dans le dossier du bouclier antimissiles, des responsables canadiens et américains se sont rencontrés ces derniers mois pour en discuter, à Ottawa et à Washington. Mardi, le sous-ministre adjoint à la Défense des États-Unis, Alan Williams, a déclaré qu'une partici-

pation d'Ottawa au projet pourrait se traduire en contrats pour des entreprises canadiennes, et ce, dès septembre 2004.

Le projet actuel du Pentagone s'articule autour de fusées d'interception terrestres qui serviraient à abattre des missiles balistiques dans les airs avant qu'ils ne puissent atteindre le continent. Mais d'autres plans prévoient le développement d'armes qui seraient placées en orbite pour éliminer des missiles immédiatement après leur lancement.

Si le Canada envisage une participation au bouclier antimissiles américain, il n'est pas question d'appuyer l'idée d'envoyer des armes dans l'espace, a toutefois assuré le ministre Graham plus tôt cette semaine.

Le Nouveau Parti démocratique s'oppose au projet antimissiles et accuse le gouvernement Chrétien d'essayer de regagner la confiance des Américains en l'envisageant. L'Alliance canadienne, quant à elle, appuie inconditionnellement l'implantation d'un système antimissiles.

EN BREF

Les Manitobains voteront le 3 juin

Winnipeg (PC) — Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, a annoncé hier la tenue d'élections générales le 3 juin en affirmant qu'il avait encore du travail à faire mais qu'il était confiant que les électeurs soient satisfaits des progrès réalisés par son gouvernement. «La population du Manitoba croit que nous avons accompli beaucoup de choses», a déclaré le chef du Nouveau Parti démocratique de la province dans un centre communautaire de Winnipeg situé dans la circonscription de Fort Garry — actuellement entre les mains des conservateurs —, qui est convoitée par son parti. «Que ce

soit dans le domaine de l'éducation, de la formation, des écoles publiques, de la santé ou des innovations en santé, de la protection de l'eau, du développement de nos collectivités rurales [...], nous croyons vraiment que nous sommes sur la bonne voie.» M. Doer, qui brigue un deuxième mandat, est actuellement en avance dans les sondages, mais les deux partis d'opposition ont tout de même dirigé des attaques à son endroit hier. Le chef du Parti conservateur, Stuart Murray, a promis d'éliminer une taxe scolaire que le gouvernement provincial prélève sur les immeubles résidentiels et les terres agricoles, mais il s'est montré avare de détails. De son côté, le chef du Parti libéral, Jon Gerrard, a parlé de ce qui devrait constituer son principal cheval de bataille pendant la campagne électorale: sa promesse de fournir une garantie de soins de santé aux Manitobains.

«Il n'y a rien d'aussi fondamental dans une société que la question de ses institutions, de ses structures politiques, qui forment le cadre de la vie de tout le monde et de toutes les activités»

René Lévesque

«Affirmer la nécessité de moderniser la constitution interne du Québec et d'en rassembler les éléments constitutifs dans un système plus cohérent, c'est fort bien, mais un gouvernement qui se respecte ne doit pas en rester là.»

Robert Bourassa

Le Québec doit faire contrepoids à la Loi constitutionnelle de 1982 en adoptant sa propre constitution qui consacrerait tout d'abord l'existence de la nation québécoise, son droit à l'autodétermination et ses principes démocratiques fondamentaux.»

Gil Rémillard

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC,

En novembre 2001, le Conseil général du Parti libéral du Québec adoptait le rapport du comité présidé par le député **Benoît Pelletier** portant sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise. Les extraits suivants sont particulièrement éloquentes:

«Selon le Comité, il pourrait être opportun qu'un prochain gouvernement libéral procède à une mise à jour ou à une consolidation des principes tirés ou inspirés de certains documents constitutionnels, législatifs et jurisprudentiels jugés fondamentaux pour la société québécoise. [...]

Somme toute, cette mise à jour ou consolidation nous permettrait collectivement de faire le point sur l'ensemble des caractéristiques considérées comme fondamentales pour les Québécois et Québécoises, toutes tendances confondues. Elles établirait les assises de l'État québécois et aurait une autorité morale certaine. Elle pourrait constituer la base d'un nouveau contrat social pour les Québécois et Québécoises. [...]

En effet, la revitalisation des institutions démocratiques se situe au cœur des enjeux auxquels les Québécois et Québécoises sont confrontés. [...]

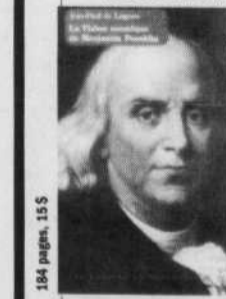
Aussi nous semble-t-il important, au vu de ce qui précède, d'affirmer la nécessité de se pencher à brève échéance sur la qualité de nos institutions démocratiques, sur leur fonctionnement et, le cas échéant, sur leur réforme en fonction des objectifs fondamentaux que constituent la participation effective des citoyens à la vie démocratique, leur représentation concrète, plutôt que simplement cosmétique, au sein des institutions, l'expression autant que possible de la pluralité des courants idéologiques ainsi que le respect des libertés et droits fondamentaux de chaque citoyen.»

Le **Mouvement pour une nouvelle constitution québécoise (MONOCOQ)** espère que votre gouvernement donnera suite aux propositions du **rapport Pelletier** et aux recommandations des **États généraux** tenus en février dernier sur la réforme de nos institutions démocratiques, en confiant à une commission la tâche d'élaborer un projet de constitution québécoise — fondée sur les valeurs libérales, les solidarités nationales et la participation citoyenne — et de proposer des améliorations à notre mode de scrutin. Car...

un gouvernement qui se respecte ne doit pas en rester là!

Marc Brière
Président

MONOCOQ est un mouvement non-partisan dont le seul objet est de faire la promotion de l'adoption par le peuple québécois de sa constitution. — On peut faire parvenir son adhésion et sa contribution à Marc Brière, 5154 avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, H4A 1K5, (514) 488-6846, courriel : d_letourneux@hotmail.com. — Pour en savoir plus, consultez notre site monocoq.quebec.com ou procurez-vous **Pour sortir de l'impasse : un Québec républicain!** (Varia, 2003)

Jean-Paul de Lagrave
La Vision cosmique
de Benjamin
de Franklin

Benjamin Franklin pratiquait la «religion des sages», une mystique cosmique dont le Dieu du Soleil est le centre. L'auteur dévoile comment cette croyance a animé les plus grands penseurs à l'origine des combats pour les libertés.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Enfants de Longchamps

3 MAGASINS
une seule adresse

1007

RUE LAURIER OUEST,
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

LA VALEUR DE CHACUN
LA FORCE DU NOMBRE

Lors de la semaine nationale des volontaires, du 27 avril au 3 mai 2003, le **Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO)** remercie ses 3 500 conseillers volontaires pour l'excellent travail effectué auprès des communautés autochtones et des jeunes entrepreneurs à travers le Canada ainsi qu'auprès de partenaires de pays en développement.

Pour des renseignements sur le volontariat ou pour des dons à SACO, visitez le site Web www.saco-ceso.com

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

650-A RUE CATHICART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TEL.: 866-3876

En prévision de l'adoption d'une loi-cadre permettant la révision des fusions municipales



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Gérald Tremblay a plaidé en faveur de l'objectivité pour ne pas attiser les tensions entre les tenants de la volte-face et ceux d'une île, une ville.

Gérald Tremblay présente sa réplique aux défusionnistes

Le maire de Montréal confiera à une firme privée le soin de développer un « modèle organisationnel » pour la nouvelle ville

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Plutôt que de montrer la direction à suivre à titre de maire de Montréal pour bâtir cette nouvelle ville et lui « trouver une âme », Gérald Tremblay confiera à une firme privée le soin de développer un « modèle organisationnel ». Cette démarche aboutira à la mi-août à une nouvelle structure qui servira de réplique aux défusionnistes des anciennes villes de banlieue.

Le maire Tremblay a d'abord invoqué le manque d'expertise des fonctionnaires montréalais pour lancer un appel d'offres public. Par la suite, il a expliqué ce choix, dont le coût demeure inconnu pour l'instant, par l'esprit centralisateur qui règne au sein de l'ancienne Ville de Montréal. Il a plaidé en faveur de l'objectivité afin de ne pas attiser les tensions entre les tenants de la volte-face et ceux d'« une île, une ville ». Il est vrai que le nouveau Montréal semble en danger. Avec l'élection d'un gouvernement libéral qui adoptera une loi-cadre visant à permettre la révision des fusions municipales par les citoyens, l'administration Tremblay sentait bien qu'elle devait réagir. Si Gérald Tremblay parle toujours de construire une grande ville, il parle également de la nécessaire autonomie des arrondissements.

« Aujourd'hui, on fait face à un défi énorme. On ne peut pas demander à des personnes qui ont cen-

tralisé toute leur vie de décentraliser du jour au lendemain. [...] Le but d'avoir une firme externe, c'est de quantifier toutes les possibilités pour qu'on voie les conséquences sur la grande ville. Je ne pense pas que les gens sont fermés à certaines améliorations. Une chose est certaine, notre objectif est de bâtir une grande ville. Ce n'est pas d'avoir 27 villes indépendantes et une communauté urbaine, comme ça existait », a expliqué hier Gérald Tremblay en conférence de presse.

La démarche proposée se fera en trois étapes et en accéléré, question pour l'équipe Tremblay d'être prête pour le débat de l'automne prochain. Les citoyens ne seront pas consultés; tout au plus les informeront au fur et à mesure des orientations mises en avant. « C'est prématuré d'aller voir les citoyens avec la complexité de ce que nous avons à faire au cours des prochains mois », a souligné le maire.

Décentraliser la taxation

Ce dernier a indiqué que le modèle organisationnel soumis par les experts établira qui, des 27 arrondissements ou de l'administration centrale, donnera tel ou tel service et de quelle façon. La décentralisation du pouvoir de taxation pourrait même être envisagée.

« Il y a des personnes qui pensent que la capacité de taxer et une possibilité d'emprunter au niveau des arrondissements, ça pourrait être une bonne idée. Si on veut un processus objectif, transparent,

il faut envisager toutes les possibilités », a indiqué M. Tremblay hier.

Or, si ce scénario devait être retenu, il s'agirait d'un retour à l'une des recommandations de Louis Bernard, mandataire du gouvernement du Parti québécois dans le délicat dossier de la réorganisation municipale. Dans son rapport d'octobre 2000, il proposait de donner une marge de manœuvre fiscale aux arrondissements afin d'assurer leur autonomie. Mais à l'époque, les maires de banlieue avaient rejeté la formule, ce qui avait conduit Québec à forcer la fusion selon un modèle centralisateur.

Un an et demi après la création d'« une île, une ville », le maire de Montréal constate que tout ne fonctionne pas très bien sans pour autant pointer un élément en particulier. Mais les insatisfactions rendent l'exercice incontournable. M. Tremblay se défend qu'il y ait là-dessous quelque pression que ce soit provenant de Québec. « Je n'ai aucune entente avec le gouvernement du Québec. J'ai eu des discussions avec des personnes en position d'influence au sein du gouvernement et avec le nouveau ministre des Affaires municipales », a-t-il affirmé.

Du côté de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, on assure qu'on collaborera à ce chantier sur la réorganisation. Le chef Martin Lemay s'inquiète toutefois de voir les arrondissements gagner une autonomie fiscale, ce qui équivaldrait à un démantèlement et non à une décentralisation de Montréal.

Certification biologique

De fausses agences pour du faux sirop

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Contourner pour mieux exporter. Histoire de profiter sur les marchés internationaux de l'aura et de la rentabilité du produit biologique sans pour autant se plier aux contraignantes et coûteuses règles en matière de certification — pourtant obligatoires selon la loi —, une poignée d'exportateurs de sirop d'érable québécois font appel à des « agences de certification bidon », selon le Conseil d'accréditation du Québec (CAQ).

La manœuvre frauduleuse, dans ce secteur en pleine croissance, est même connue depuis près de deux ans par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui, malgré les pressions faites par les instances réglementaires du bio au Québec, ne semble pas vouloir intervenir, déplore la Filière biologique du Québec.

Découvert par la Direction générale de l'alimentation du MAPAQ en mars 2001, le stratagème de la fausse certification du faux sirop d'érable bio destiné à l'exportation a d'ailleurs fait l'objet en septembre dernier d'un rapport interne dont *Le Devoir* a obtenu copie. En substance, les fonctionnaires y détaillent la manœuvre douteuse qui consiste à utiliser des agences de certification étrangères afin de donner, sur les marchés internationaux, des lettres de noblesse à du sirop d'érable non biologique. Ces agences, glanées en Allemagne, aux États-Unis ou en Amérique du Sud, ne sont bien sûr pas reconnues au Québec et disposent également rarement de normes pour encadrer la production de sirop d'érable, une particularité alimentaire canadienne.

« Ce mode de fonctionnement a pour effet de soustraire les producteurs agricoles aux exigences de la certification, de rayer les coûts de cette même certification et de mener une compétition déloyale aux vrais produits bio sur les marchés étrangers », peut-on lire dans le document.

En mai 2002, un important exportateur québécois s'est d'ailleurs fait prendre la main sur l'étiquette illégale par des inspecteurs du MAPAQ. L'affaire est actuellement devant les tribunaux où, prétextant ne pas distribuer de produits de l'érable sur le marché québécois, l'entreprise a décidé de plaider non coupable aux accusations portées contre elle pour non-respect de la Loi sur les appellations réservées. Cette loi oblige tout producteur, transformateur ou distributeur de produits bio à posséder, pour pouvoir utiliser l'appellation « biologique », une des six certifications reconnues par le CAQ: Québec-Vrai, OCIA, Garantie Bio-Ecocert, QAI, OCPP Pro-cert ou encore ICS-FVO. « Et ce, aussi bien pour les produits vendus ici que pour ceux produits au Québec pour l'exportation », précise Denis-Paul Bouffard, directeur du CAQ.

L'exportateur montré du doigt par le MAPAQ le sait d'ailleurs très bien, poursuit-il. Mais malgré les appels du CAQ l'incitant à rentrer dans le rang, il n'a « à ce jour toujours pas de certification valide pour la saison 2003 ». La Filière biologique du Québec s'en désolait d'ailleurs. « Après plus de deux ans d'infraction, l'inaction gouvernementale risque de faire perdre de la crédibilité à l'appellation biologique et aux producteurs bio qui respectent les règles de l'art », a commenté hier Robert Beauchemin, président de la Filière dans un communiqué de presse émis en réponse à l'article du *Devoir* sur le « scandale du sirop d'érable bio » publié dans l'édition d'hier.

Autre réaction sur le même thème: la Fédération des producteurs agricoles du Québec (FPAQ) s'est, quant à elle, défendue hier de cautionner la mise en marché de faux sirop d'érable biologique. « Toute la mise en marché du sirop biologique a été faite l'année dernière conformément aux dispositions d'une convention de mise en marché dont les termes ont été arbitrés par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec », explique-t-elle dans une lettre envoyée au *Devoir*. Et d'ajouter: « Il tombe sous le sens qu'il est dans l'intérêt de la Fédération des producteurs agricoles du Québec que le consommateur ne soit pas induit en erreur en regard des produits de l'érable qu'il achète. »

En septembre dernier, les fonctionnaires du MAPAQ n'ont toutefois pas vu la chose du même œil, eux qui écrivaient à l'époque dans un rapport interne: « Les informations obtenues de l'Agence [de vente du sirop d'érable au Québec] nous démontrent que la Fédération, sur simple déclaration du producteur, peut reconnaître le sirop comme biologique et payer une prime aux producteurs, qu'ils soient certifiés ou non. »

Couillard affirme que le sort des mégahôpitaux sera scellé d'ici six mois

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le nouveau ministre de la Santé, Philippe Couillard, a affirmé hier que son gouvernement agira avec célérité afin que le sort des projets de construction des deux hôpitaux universitaires de Montréal soit scellé d'ici six mois.

« Nous allons décider cela d'ici six mois. Nous allons définitivement procéder à la modernisation des hôpitaux. Si cela doit être un nouvel hôpital, ça reste à être décidé », a-t-il déclaré en anglais à l'occasion de sa première sortie publique à Montréal.

Plus tôt au cours d'une conférence de presse, le ministre Couillard avait affirmé qu'il entendait réexaminer l'ensemble du dossier avant de décider si son gouvernement donnera ou non le feu vert à la construction d'hôpitaux flambant neufs pour l'Université de Montréal et l'Université McGill. Comme promis en cours de campagne par les libéraux, le ministre Couillard s'est engagé, peu importe le verdict qui sera rendu, à moderniser les hôpitaux universitaires.

« Nous avons clairement indiqué qu'il est urgent de moderniser les CHU. La période d'incertitude a un effet délétère. Une décision sera prise et, comme toute décision, elle ne fera pas que des heureux », a-t-il souligné.

Interpellé aussi sur la promesse faite par son parti d'abolir les régies régionales, le nouveau ministre de la Santé a soutenu que leurs employés n'ont pas de raison de s'inquiéter et que, pour l'instant, ces institutions doivent continuer à remplir leur rôle. « Ce n'est pas une opération de mise à pied. Nous ne voulons pas donner l'impression d'un flottement parce que nous avons été élus. Nous nous attendons à ce que les régies continuent à remplir le mandat qui leur a été donné par la loi », a-t-il dit.

Cependant, à long terme, le ministre a rappelé que son gouvernement a été élu pour procéder à des changements, notamment dans la gestion de la santé, et qu'il a l'intention de remplir ses promesses. « Nous ne tournons pas le dos à la régionalisation », a-t-il dit, ajoutant qu'il souhaite au contraire donner plus de pouvoirs aux décideurs régionaux.



PARIS



LONDON

DORMEUIL
Since 1842

Collection Prêt-à-Porter

La plus grande sélection à Montréal

COMPLETS - VESTONS SPORT
CHEMISES HABILÉES ET SPORT
PANTALONS - CRAVATES

OGILVY
monsieur

REZ-DE-CHAUSSÉE

1307, RUE STE-CATHERINE OUEST
ET DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL
TEL.: (514) 845-4742




Il y a quarante ans naissait un rêve

Le 1^{er} mai 1963, Hydro-Québec finalisait l'acquisition
des producteurs et des distributeurs privés d'électricité du Québec.
Depuis, les clients d'Hydro-Québec profitent de tarifs avantageux et uniformes
sur l'ensemble du territoire québécois.

C'est avec vous qu'Hydro-Québec a grandi et qu'elle poursuit son développement.

En préservant notre héritage collectif,
nous perpétons le rêve pour les générations à venir.

 **Hydro
Québec**

• LES ACTUALITÉS •

Le Québec est prêt à faire face au SRAS

Le nouveau ministre québécois de la Santé se fait rassurant malgré l'annonce de deux nouveaux cas à Toronto

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Malgré l'apparition de deux nouveaux cas de pneumonie atypique à Toronto cette semaine, le gouvernement du Québec maintient sa position et juge qu'il n'est toujours pas nécessaire de limiter les déplacements vers la Ville reine ou de s'isoler au retour d'un voyage en Chine.

«Au retour d'un voyage en Asie, il n'est toujours pas nécessaire de s'isoler. Seules les personnes ayant été en contact étroit avec un cas déclaré de SRAS doivent être isolées», a indiqué hier le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, le D^r Philippe Couillard, lors de sa première sortie publique d'envergure depuis sa nomination.

«Sur la transmission de la maladie, la survenue de deux nouveaux cas à Toronto ne change rien à nos recommandations. Ce sont encore une fois des travailleurs du milieu hospitalier qui sont touchés et pas des gens dans la communauté», a renchéri le D^r Alain Poirier, directeur de la Santé publique du Québec.

En fait, les autorités de santé publique et le nouveau ministre de la Santé se sont fait rassurants en rappelant qu'il n'y avait toujours aucun cas de SRAS déclaré au Québec. Et si un cas survient, le ministre assure que le réseau de la santé québécois est fin prêt à faire face à la musique. «Des mesures sont en place pour le cas où le SRAS ferait son apparition au Québec, et ces mesures sont réévaluées à mesure que les connaissances sur la maladie progressent», a-t-il assuré.

A ce jour, 181 signalements de cas potentiels ont été soumis à l'attention de la Direction de la santé publique du Québec, mais aucun cas de SRAS n'a été découvert.

Caméras infrarouges

Même si Ottawa a indiqué cette semaine son intention de recourir aux caméras infrarouges,



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Des mesures sont en place pour le cas où le SRAS ferait son apparition au Québec, et ces mesures sont réévaluées à mesure que les connaissances sur la maladie progressent», déclare le D^r Philippe Couillard.

le D^r Poirier juge qu'à l'aéroport de Dorval, le niveau de surveillance actuel est probablement suffisant, puisque aucun vol direct en provenance de Chine n'y atterrit, la plupart ayant transité par Toronto ou Vancouver. Les passagers qui ont fait escale ailleurs avant d'atterrir au Canada ont quant à eux été contrôlés dans le premier pays où a eu lieu cette escale, assure-t-il. «Le phénomène d'autosurveillance est pour l'instant suffisant pour les gens qui reviennent d'Asie», croit ce dernier.

Selon le D^r Poirier, l'expérience vécue par Singapour au cours des dernières semaines montre que, sur 600 000 passagers contrôlés à l'aide de ces caméras, seulement 43 personnes fiévreuses ont été

dépistées, mais aucune n'était atteinte du SRAS.

De retour de la conférence scientifique de deux jours sur le SRAS qui a réuni à Toronto des experts internationaux, le D^r Alain Poirier a expliqué que de grands pans de la maladie qui sème l'émoi dans le monde depuis mars dernier restaient à élucider.

De nombreuses zones d'ombre persistent en ce qui a trait au mode de transmission de la maladie, notamment chez environ 16 % des personnes atteintes qui demeurent asymptomatiques. Hier, des médecins de Hong Kong ont en sus confirmé que le virus avait été décelé chez certains malades qui avaient reçu leur congé de l'hôpital il y a plus d'un mois; ils leur ont suggéré de limiter les

contacts avec leur famille. «On ne sait pas si ces personnes peuvent transmettre le virus. Ça reste à être exploré. Pour l'instant, il n'y a pas d'évidence que ces gens peuvent transmettre la maladie», a expliqué le D^r Poirier.

Compte tenu du bilan des derniers jours, ce dernier estime malgré tout que l'expansion du virus est contrôlée dans tous les pays sauf en Chine, où de nombreux cas continuent d'être déclarés. C'est pourquoi les autorités jugent toujours probable qu'un cas survienne au Québec.

«Le scénario le plus probable, c'est que nous continuerons d'avoir des cas, mais que nous allons contenir cela à trois ou quatre cas», a prédit le directeur de la Santé publique.

Pour combattre les effets du SRAS

Ottawa annonce une aide de 100 millions

MARLENE HABIB
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Alors que le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il débloquent 100 millions de dollars pour combattre le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), les représentants des autorités sanitaires de l'Ontario ont réagi avec véhémence à un article du *New York Times* laissant entendre qu'il y avait des délais dans le signalement des derniers cas de SRAS à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«Ce sont de pures sornettes», a déclaré le D^r Allison McGeer, chef de la prévention des infections à l'hôpital Mount Sinai de Toronto, dans une entrevue.

Elle répliquait aux insinuations selon lesquelles les deux derniers cas de SRAS à Toronto n'auraient pas été signalés avant que l'OMS n'annonce qu'elle levait son avis enjoignant aux voyageurs d'éviter Toronto. «Ces accusations de malhonnêteté sont inacceptables», a affirmé Mme McGeer.

Mme McGeer, qui a elle-même été soignée pour la maladie, faisait partie de plusieurs représentants des autorités sanitaires qui ont répondu avec indignation à un article du *New York Times* d'hier qui soutenait que certains représentants de l'OMS étaient inquiets des délais de signalement des cas de la maladie à Toronto.

Les deux derniers cas signalés jeudi concernent des travailleurs de la santé. Le *New York Times* a affirmé que des représentants anonymes de l'OMS ont été particulièrement troublés d'apprendre qu'un des cas de Toronto avait été diagnostiqué lundi soir, au moment où les représentants canadiens de la santé publique étaient en route pour Genève afin de rencontrer des dirigeants de l'agence pour leur demander de renverser l'avertissement aux voyageurs.

Mme McGeer a affirmé que

les deux cas ont été signalés à l'OMS aussitôt qu'ils ont été considérés comme des cas suspects ou probables. «L'OMS ne demande pas d'être avisée des cas qui sont sous enquête. En vertu de l'entente, ils reçoivent la liste des cas suspects et probables. Et si l'OMS est si insatisfaite [de la façon dont le Canada a signalé les cas], pourquoi personne n'a pris la peine de nous appeler?»

Mme McGeer et le D^r Colin D'Cunha, le commissaire de la santé publique de l'Ontario, ont également déclaré que l'OMS n'avait pas fait mention de problèmes au sujet du signalement des cas au cours de la conférence internationale sur le SRAS qui s'est terminée jeudi à Toronto. Les participants du congrès de deux jours, organisé par Santé Canada, ont annoncé leur intention de mettre en place une stratégie nationale pour lutter contre le SRAS.

Un minimum de 100 millions

Pendant que M. D'Cunha et d'autres experts assuraient que les méthodes de signalement du Canada étaient honnêtes et transparentes, le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il a réservé un minimum de 100 millions pour l'exercice en cours afin de combattre le SRAS.

Une partie de cet argent a déjà été dépensée dans plusieurs mesures du gouvernement fédéral visant à contenir la maladie et à aider les gens affectés. L'annonce pourrait être perçue simplement comme étant une manière de souligner l'étendue de l'implication d'Ottawa dans la crise.

Le gouvernement libéral avait été la cible de critiques des partis d'opposition et même de certains de ses propres députés de la région de Toronto pour ne pas en avoir fait assez afin d'aider à combattre le virus qui a terni la réputation de Toronto.

JNY

JONES NEW YORK

Promotion Fête des Mères

Recevez gratuitement un magnifique parapluie JNY avec tout achat à prix régulier de 150,00 \$ ou plus. Quantités limitées.

Une exclusivité Ogilvy

JONES NEW YORK

Régulier, petite, taille forte

SERVICE PERSONALISÉ

OGILVY

STE-CATHERINE ANGLE DE LA MONTAGNE
(514) 842-7711

WWW.OGILVYCANADA.COM



• LES ACTUALITÉS •

Ottawa estime qu'Ernst Zundel menace la sécurité nationale

La décision devrait permettre l'expulsion vers l'Allemagne du négationniste de la Shoah

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral estime que le négationniste de l'Holocauste Ernst Zundel constitue une menace pour la sécurité nationale, ce qui devrait permettre son expulsion prochaine vers l'Allemagne pour y faire face à des accusations d'incitation à la haine.

Ottawa a présenté une attestation en ce sens hier devant un tribunal d'immigration de Niagara Falls, en Ontario, ce qui a eu pour effet de suspendre abruptement la demande de statut de réfugié de M. Zundel au Canada.

L'attestation, qui a d'abord été déposée jeudi soir en Cour fédérale, met la table pour l'expulsion de M. Zundel après plusieurs années de bataille judiciaire au Canada. Elle a également pour effet de suspendre sa demande controversée de protection en vertu du système canadien des réfugiés, que M. Zundel avait vivement critiqué par le passé.

Encourager la violence

«Je ne vais laisser personne se moquer de notre système», a déclaré le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, à sa sortie de la Chambre des communes hier, tout en refusant de donner des détails sur cette affaire.

M. Coderre a seulement indiqué que Zundel était considéré comme une menace pour la sécurité canadienne en vertu des dispositions sur les individus «dont la présence encourage la violence».

Le ministre de l'Immigration n'a

pas voulu conjecturer au sujet du temps que cela prendra pour déterminer le statut de M. Zundel. «L'affaire est maintenant entre les mains de la Cour fédérale», a-t-il dit.

«Peut-être que certaines personnes auraient aimé que ce dossier soit traité plus rapidement, mais il était important de nous assurer que nous pouvions prendre les mesures nécessaires. C'est ce que nous avons fait», a affirmé M. Coderre aux Communes plus tôt dans la journée.

Zundel, qui s'est brièvement adressé à environ 40 de ses supporters massés dans la salle d'audience à Niagara Falls, a déclaré que l'attestation est «digne des dictatures des républiques de bananes». «Ils ne voulaient pas avoir à faire face à une audience publique. Ils vont donc me renvoyer dans ma patrie.»

En Allemagne, Zundel aurait à répondre à des accusations d'incitation à la haine, basées sur le contenu de son site Internet, dans lequel il nie le génocide de six millions de juifs par les nazis au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Au Canada, les procédures à huis clos de la Cour fédérale doivent commencer moins de deux jours ouvrables après le dépôt de l'attestation — donc probablement lundi ou mardi — mais il n'y a pas de limite de temps à l'intérieur de laquelle la cour doit rendre sa décision.

En attendant, Zundel demeurera en détention en Ontario, où il est incarcéré depuis le 19 février, après avoir été expulsé des États-Unis pour une question de visa expiré.



Ernst Zundel

Le bureau de recherches libéral national repousse la suggestion

Dur coup pour l'idée d'un registre civil des couples gays

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Ottawa devrait abandonner immédiatement l'idée de créer un registre fédéral de l'état civil pour les conjoints de même sexe, conclut un document interne libéral, qui élimine du coup l'une des options soumises par le gouvernement lui-même.

Le document d'analyse, produit par le bureau de recherches libéral national et obtenu par le Bloc québécois, explique en détail qu'un registre national civil qui servirait à reconnaître les unions de conjoints de même sexe serait impossible à mettre en application au Canada et ne réglerait rien le fond de l'affaire.

«Le gouvernement fédéral devrait-il, à l'instar du Québec, instituer un registre de l'état civil? Non. La création d'un tel registre à l'instar du Québec ne réglerait pas les problèmes fondamentaux d'égalité et de justice qui sont au cœur de cette question», peut-on lire dans l'analyse confidentielle distribuée au début avril aux députés libéraux membres du comité de la Justice qui étudie la question controversée.

Ce comité vient de terminer sa tournée de consultations au Canada et doit déposer un rapport au ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon. Ce dernier avait soumis la question au comité, lui demandant d'analyser le problème en fonction de quatre options: le statu quo, la modification de la définition du mariage pour inclure les couples gays, le retrait du fédéral pour laisser le mariage aux soins des Églises et, enfin, la création d'un registre fédéral d'union civile.

Le document explique d'ailleurs que le fédéral, s'il voulait créer un registre qui s'appliquerait partout au Canada, devrait s'entendre auparavant avec toutes les provinces, ce qui risquerait de créer certaines frictions. «Étant donné les compétences des provinces et des territoires en la matière, certains soutiendraient que la création d'un tel re-



ANDY CLARK REUTERS

Jeudi, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a donné raison aux couples de gays et de lesbiennes qui contestaient le refus de l'État de reconnaître et d'enregistrer leur mariage. Ottawa a déjà porté en appel deux autres jugements similaires, au Québec et en Ontario.

giste n'est pas du ressort du gouvernement fédéral», écrivent les analystes du bureau de recherches.

Le mariage

Pour la critique du Bloc québécois en matière de justice, Richard Marceau, le document des libéraux vient établir la preuve qu'Ottawa ne peut plus reculer. «Le gouvernement n'a pas le choix. Dans les quatre options [...], celle de l'union civile que certaines personnes consi-

déraient comme une espèce de mi-chemin n'est pas possible sur la base du partage des compétences», explique M. Marceau, qui précise que c'est ce que son parti affirmait depuis le début. «Là, les libéraux le confirment», ajoute le député de Charlesbourg.

La création d'un registre fédéral civil des unions homosexuelles obtient la faveur de plusieurs politiciens, dont le meneur dans la course au leadership du Parti libé-

ral du Canada, Paul Martin. Certains y voient une façon de contenir les couples gays sans toutefois modifier la définition traditionnelle du mariage, entre un homme et une femme. Les groupes de défense des droits des homosexuels refusent cependant cette option, avançant qu'un registre civil continuerait à faire des gays des citoyens de deuxième classe.

Le Bloc estime pour sa part qu'il est temps que la société reconnaisse pleinement le mariage des couples homosexuels. «C'est la seule [option] qui est juste», poursuit M. Marceau, qui dit par conséquent souhaiter que le fédéral cesse de porter en appel les jugements des cours provinciales.

Le service de recherche libéral avance même dans le document confidentiel qu'une cause en Cour suprême serait perdue d'avance. «Selon toute vraisemblance, la plus haute cour du pays conviendra que cette définition fondée sur l'hétérosexualité est inconstitutionnelle», peut-on lire.

C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle sont parvenus des juges de trois provinces. Jeudi, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique donnait raison aux couples de gays et de lesbiennes qui contestaient le refus de l'État de reconnaître et d'enregistrer leur mariage. Ottawa a déjà porté en appel deux autres jugements similaires, au Québec et en Ontario.

Quant à l'idée du fédéral de se retirer du mariage pour laisser toute la place aux Églises, ce n'est pas une solution non plus.

«Les institutions religieuses ne peuvent pas agir seules en la matière: les mariages qu'elles autoriseraient pourraient ne pas être reconnus juridiquement, faute d'enregistrement», écrivent les analystes du service de recherche des libéraux. Au Canada, selon le partage des pouvoirs, les gouvernements provinciaux sont responsables d'enregistrer les mariages. Ainsi, certaines provinces pourraient décider de ne pas enregistrer les unions de couples de même sexe.

Sixième Symposium international

INTERNATIONAL POLITICAL SCIENCE ASSOCIATION
IPSA AISP
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SCIENCE POLITIQUE

Démocratie et financement des partis politiques

8 et 9 mai 2003

Université Concordia

Atrium de l'édifice Samuel-Bronfman

1590, avenue Docteur-Penfield

Métro Guy-Concordia

Allocutions d'ouverture

Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections
du Canada

Marcel Blanchet
Directeur général des élections
du Québec

Participants

Michael Pinto-Duchinsky (Angleterre)
Yves-Marie Doublet (France)
Kevin Casas (Costa Rica - États-Unis)
Herb Alexander (État-Unis)
Menachem Hofnung (Israël)
Arnaud Miguet (Angleterre - LSE)
Michael J. Malbin (États-Unis)
Marcin Walecki (Pologne)
Francine Bordeleau (DGE - agente de
recherche et rédactrice)
Murray Caron (DGE - agent de recherche et
rédacteur)
John Parisella (Publicis - Montréal)
Jonathan Mendilow (États-Unis - Rider
University)
Louis Massicotte (Université de Montréal)
Daniel Smilov (Central European University)
Stephan Herman (Université Concordia)
Nicole Gordon (États-Unis)
Roger Creedon and Mark Williams
(Membres de la UK Electoral Commission)

ENTRÉE GRATUITE

Inscription:
514-848-8717
www.ipsa.ca/symposiums/democratie
ipsa@akcor.concordia.ca

Organisateurs

Guy Lachapelle, professeur à l'Université
Concordia et Secrétaire général de l'AISSP
Stéphane Paquin, chercheur associé à l'AISSP

Félicitations aux diplômés ! REFLET D'UNE TRADITION D'EXCELLENCE

L'Université Laval félicite les nouveaux membres du Conseil des ministres du Québec et en particulier ses dix diplômés et diplômées :

- > **MONIQUE GAGNON-TREMBLAY**, députée de Saint-François, vice-première ministre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et responsable de l'Estrie (baccalauréat ès arts, 1969)
- > **PIERRE REID**, député d'Orford, ministre de l'Éducation (mathématiques, 1970)
- > **MICHEL AUDET**, député de Laporte, ministre du Développement économique et régional (économie, 1965)
- > **YVON MARCOUX**, député de Vaudreuil, ministre des Transports (droit, 1963)
- > **CLAUDE BÉCHARD**, député de Kamouraska-Témiscouata, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, responsable du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord (science politique, 1991 et aménagement du territoire et développement régional, 1994)
- > **SAM HAMAD**, député de Louis-Hébert, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, responsable de la Capitale-Nationale (génie civil, 1984, 1986)
- > **MICHEL DESPRÉS**, député de Jean-Lesage, ministre du Travail (administration des affaires, 1982)
- > **BENOÎT PELLETIER**, député de Châteauguay, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, responsable de l'Outaouais (droit, 1981)
- > **NATHALIE NORMANDEAU**, députée de Bonaventure, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, responsable de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (science politique, 1993 et études africaines, 1995)
- > **JULIE BOULET**, députée de Laviolette, ministre déléguée à la Santé et à la Condition des aînés, responsable des régions Mauricie et Centre-du-Québec (pharmacie, 1983)

L'Université Laval salue également les autres élus de l'Assemblée nationale qui sont aussi des diplômés et diplômées, soit :

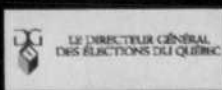
Margaret F. Delisle, députée de Jean-Talon, whip adjointe du gouvernement; Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue; Raymond Bernier, député de Montmorency; Bernard Brodeur, député de Shefford; Nancy Charest, députée de Matane; Solange Charest, députée de Rimouski; Jacques Côté, député de Dubuc; Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe; François Gendron, député d'Abitibi-Ouest; Fatima Houda-Pépin, députée de La Pinière; Pauline Marois, députée de Taillon; Éric R. Mercier, député de Charlesbourg; Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides; Sarah Perreault, députée de Chauveau; Claude Pinard, député de Saint-Maurice; Jean Rioux, député d'Iberville; Sylvie Roy, députée de Lotbinière; Jean-Pierre Soucy, député de Portneuf; et Dominique Vien, députée de Bellechasse.

Tous ces élus font partie des 175 000 diplômés et diplômées de l'Université Laval actifs au Québec, au Canada et dans le monde. Ils illustrent bien la qualité de la formation offerte par la première université francophone en Amérique, sise depuis plus d'un siècle et demi au cœur de la Capitale québécoise.



UNIVERSITÉ
LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde

www.ulaval.ca



• LES ACTUALITÉS •

TELUQ-UQAM: mariage ou divorce à l'horizon?

Un scénario parallèle placerait la Télé-Université aux commandes d'un « consortium d'enseignement à distance »

MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
LE DEVOIR

Le mariage TELUQ-UQAM sera-t-il célébré? Alors que divers comités s'affairent activement aux préparatifs, un scénario parallèle circule, qui saborde le rattachement des deux constituantes du réseau de l'Université du Québec. Celui-ci placerait plutôt la Télé-Université aux commandes d'un « consortium d'enseignement à distance » qui aurait comme partenaires toutes les UQ de la province.

Voilà l'idée que développe la directrice générale de la Télé-Université, Anne Marrec, dans un document dont *Le Devoir* a obtenu copie. Dans *L'enseignement à distance à l'Université du Québec (Contribution à la réflexion selon une hypothèse parmi d'autres)*, Mme Marrec s'étend sur un scénario de consortium d'enseignement à distance où la dizaine de constituantes en feraient partie comme « partenaires », mais dont le « leadership de la gouvernance » devrait incomber à la TELUQ.

Un cul-de-sac

Lancé sur fond de division, le projet de relance du télé-enseignement continue donc de faire un camp d'heureux et un autre d'infortunés, selon l'option qui est sur la table. Avec en toile de fond une guéguerre Montréal-Québec, l'alliance TELUQ-UQAM atteint le cul-de-sac en ce qui concerne le point le plus délicat de sa réalisation: le statut juridique de la nouvelle créature.

« Pour l'instant, le recteur de l'UQAM [Roch Denis] et moi, on ne s'entend pas du tout sur ce point », a expliqué hier Anne Marrec, lors d'un entretien téléphonique. Alors que M. Denis comprend de la fusion qu'il lui faudra absorber les lettres patentes de la TELUQ, Mme Marrec s'y oppose fermement mais voit dans le projet de consortium, qui inclurait l'UQAM au même titre que les autres constituantes, une manière « d'enrichir les lettres patentes de la TELUQ ».

D'où vient cette idée de consortium? Dans le cadre de discussions qui avaient lieu au sein d'un des comités chargés de ficeler le projet de rattachement, l'hypothèse d'un consortium a germé, relate Mme Marrec. Le comité TELUQ-UQAM-régions, composé des recteurs des constituantes UQ en région, de M. Denis, de Mme Marrec et dirigé par le président du réseau UQ, Pierre Lucier, a évalué « quelques hypothèses », dont celle-là.

« Ce sont les régions qui sont venues avec l'idée de faire un consortium, et j'ai pris l'initiative de la développer, en partant des besoins des étudiants, et je l'ai fait parce que je pense que la TELUQ a l'expertise pour le faire », explique Mme Marrec. La préoccupation des régions, c'était de dire que ce n'était pas normal que l'enseignement à distance soit complètement capté par l'UQAM. Le « document de travail » qui a été remis aux

membres du conseil d'administration de la TELUQ est défini par l'auteur comme une « contribution » propre de la directrice générale, une « vision de synthèse » qui nécessitera une « réflexion plus poussée », comme on peut le lire dans le texte d'une dizaine de pages.

Une alliance

Si le consortium incluait l'UQAM au même titre que les constituantes en région, la Télé-Université en prendrait les rênes. L'entente signée par les deux conseils d'administration de la TELUQ et de l'UQAM en décembre dernier scellait plutôt le début d'une alliance commandée par l'institution montréalaise.

« On n'a rien signé avec l'UQAM », dit Mme Marrec. On a signé une démarche, mais on n'a rien signé sur le statut juridique du projet. »

L'entente évoquait clairement le fait que les deux universités, TELUQ et UQAM, s'engageaient à « établir avec les établissements du réseau de l'UQ une convention de partenariat permettant d'assurer le développement du télé-enseignement dans l'ensemble du réseau ». La date butoir de septembre 2004 avait été évoquée.

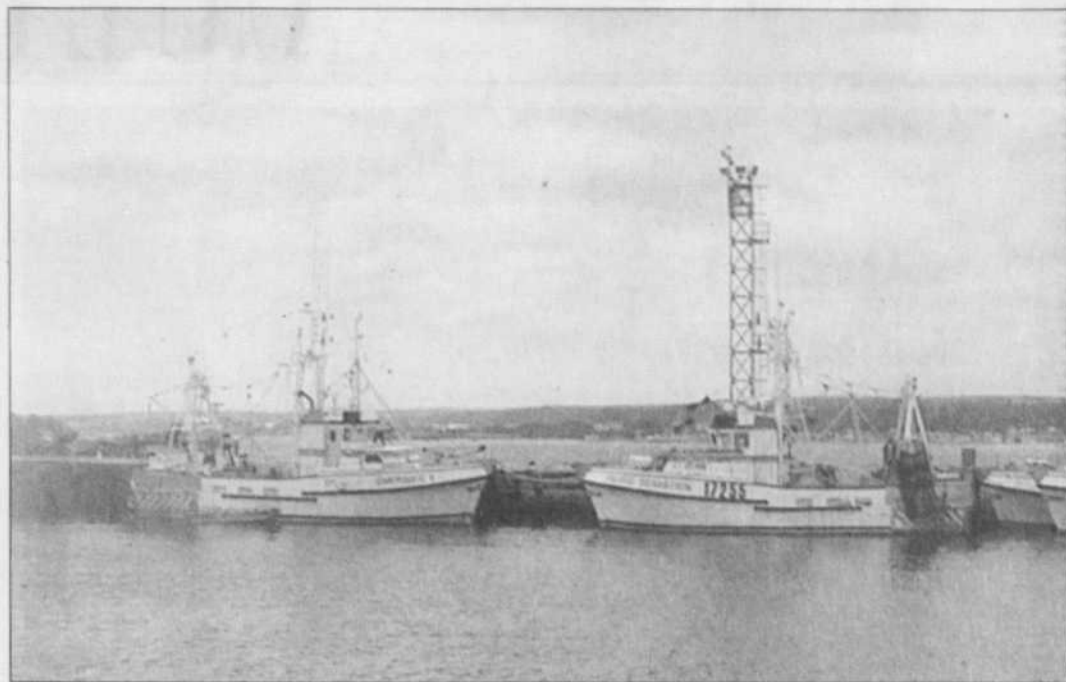
La directrice n'a jamais masqué son désaccord avec le projet de rattachement, dans lequel elle voyait une manière pour l'UQAM d'avaler la TELUQ. La crainte de voir Montréal récolter la manne, au détriment de Québec et des régions, fait toile de fond à tout ce débat, où les uns et les autres ont choisi leur camp. Il a été impossible de joindre Roch Denis hier, ni le président de l'Université du Québec, Pierre Lucier, dont le porte-parole a cependant clarifié certaines choses.

« Il n'y a qu'un seul projet de rattachement à l'étude jusqu'à maintenant, et c'est le projet de rattachement de la TELUQ à l'UQAM », a expliqué Serge Cabana. « Dans le cadre des discussions, d'autres hypothèses sont soulevées, mais elles ne sont qu'hypothèses et pures spéculations », a ajouté M. Cabana, qui indique aussi que ce document de travail dont il avait eu vent n'était qu'« un document personnel de Mme Marrec ».

Le télé-enseignement, qui n'a pas de frontières, s'oppose à l'idée qui a permis la création du réseau de l'UQ, où chaque constituante était associée à un territoire, croit Mme Marrec. « Les rapports des universités entre elles sont beaucoup plus tendus et les universités en sont venues à compétitionner des clientèles, même dans le télé-enseignement », croit Mme Marrec, qui estime que, dans ce dossier, « l'intelligence » de Pierre Lucier et sa vision du réseau « vont primer ».

Ce débat refait surface au moment où la direction générale de la Télé-Université fait l'objet d'une campagne électorale où deux personnalités s'affrontent. D'un côté, la directrice actuelle Anne Marrec sollicite un troisième mandat et fait face à la directrice de l'enseignement et de la recherche, Louise Bertrand.

La pêche commerciale est pointée par le COSEPAC



SOURCE AGRICULTURE, PÊCHES ET ALIMENTATION

La pêche commerciale a été la principale cause du déclin de la morue franche. On a pêché jusqu'à 400 000 tonnes par année de morue dans les eaux aujourd'hui désertées par l'espèce.

La morue prend sa place parmi les espèces menacées

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Deux populations de morue franche ont été inscrites officiellement hier sur la liste des espèces menacées et en voie de disparition au Canada par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

Les deux populations en cause sont précisément celles pour lesquelles le ministère des Pêches et Océans a interdit toute pêche, même récréative, il y a une dizaine de jours. La première habite les eaux qui s'étendent de l'est de Terre-Neuve jusqu'au Labrador. La deuxième population de morue franche, celle du Nord laurentien, occupe la partie nord du golfe du Saint-Laurent, de l'île d'Anticosti jusqu'au flanc sud de Terre-Neuve.

Selon le COSEPAC, la morue franche demeure abondante dans la partie est de la région située au sud de Terre-Neuve mais elle est

en déclin là aussi. Les autres populations des Maritimes demeurent dans la catégorie des espèces dites préoccupantes.

La pêche commerciale, selon le comité scientifique, a été la principale cause du déclin de l'espèce. On a pêché jusqu'à 400 000 tonnes par année de morue franche dans les eaux aujourd'hui désertées par l'espèce. Au moment de fermer complètement cette pêche, Ottawa n'autorisait plus que 12 000 tonnes de récolte par année.

431 noms

Avec cet ajout, la liste des espèces menacées ou en voie de disparition au Canada comprend désormais 431 noms. Exactement 153 espèces sont jugées en voie de disparition, 102 sont désignées menacées et 143 sont classées préoccupantes. Le Canada reconnaît avoir irrémédiablement perdu 21 espèces, dont 12 ne se retrouvent nulle part ailleurs. La liste des espèces menacées s'est al-

longée de 16 noms depuis la dernière réunion du COSEPAC, en novembre dernier.

La liste des espèces inscrites dans des catégories de moindre risque, i.e. dont la situation s'améliore, comprend la population de l'ouest de l'Atlantique Nord, formée de quelque 10 000 rorquals à bosse, jusqu'ici classés dans la catégorie des espèces préoccupantes. De plus, les marsouins communs sont passés de la catégorie « menacée » à la catégorie « pré-occupante » grâce à une réduction de la pêche dans l'Atlantique et aux mesures prises pour éviter les captures accidentelles dans la baie de Fundy.

Globalement, les chercheurs estiment que le rythme de disparition des espèces vivantes a été multiplié par 1000 sur Terre au cours du dernier siècle en raison de l'augmentation de la population humaine et des modifications que celle-ci apporte aux milieux naturels, qu'elle pollue ou dont elle change la nature.

Les lauréates et les lauréats du prix Hommage bénévolat-Québec 2003

Hommage bénévolat-Québec
Sixième édition
2003

Le prix Hommage bénévolat-Québec est décerné par le gouvernement du Québec pour souligner l'engagement exceptionnel de bénévoles envers leurs concitoyennes et leurs concitoyens et l'apport social d'organismes communautaires. Cette reconnaissance officielle vient honorer des lauréates et des lauréats, issus de toutes les régions administratives du Québec, pour la valeur des actions qu'ils accomplissent.

Catégorie «Bénévole en action»

- | | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---------------------------------|--|-------------------------------------|
|
M. HENRI ARNAULD
Notre-Dame-des-Prairies |
M. FRANÇOIS BEAUDIN
Drummondville |
M. JEAN-EUDES BOLDUC
Châteauguay |
M. LÉONCE BOUCHARD
Chicoutimi |
M. DORIS CHUTEAU-GENIVILLE
Languevil |
M. JEAN-GUY DÉPOT
Oxford |
M. YVAN DESILETS-BORENFANT
Québec |
M. ROGER DOYON
Saint-Georges |
|
M. DENISE FOURNIER
Sainte-Anne-de-Portneuf |
M. GHISLAINE GRATIA
Ange-Gardien |
SŒUR BRENDA KRAYS
Fabas |
M. GISELE LAROCHELLE
Cap-de-la-Madeleine |
M. ANDRÉ LAVALLEY-LÉAULT
Montréal |
M. RON RAYBIDE
Montréal |
M. REAL RICHER
Sainte-Anne-du-Lac |
M. LISE ROUSSEAU
Matane |
|
M. ANDRÉ ROUSSEL
Laval |
M. TWINKLE RUDBERG
Montréal |
M. MARIE SAINT-ANDRÉ-HERBERT
Chelsea |
M. REMY TREMBLAY
Senneterre | | | | |

Catégorie «Jeune Bénévole - Prix Claude-Masson» (17 à 30 ans)

- | | | | | | | | |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
|
M. MARIE-MICHELLE FONTAINE
Rouyn-Noranda |
M. MAÈVE FRANCOEUR
Dorval |
M. PATRICK KEARNEY
Prévost |
M. TAMARA LANG
Pointe-Claire |
M. XUE MENG CHEN
Montréal |
M. ISABELLE PRIMEAU
Verdon |
M. AGATA SZLANTA
Brossard |
M. GABRIEL VILLENEUVE
Wendake |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|

Catégorie «Organisme en action»

- | | | | | | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|--|---|--|--|
|
PRO-JEUNE-EST RIMOUSKI-NEIGETTE
Rimouski |
POPOTE MOBILE DE LA BAIE
La Baie |
LES ACCOMPAGNANTES
Québec |
COMITÉ D'INTÉGRATION INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE
Trois-Rivières |
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
Woodan |
FONDS DE DÉPANNAGE DU NORD-OUEST DE MONTRÉAL
Roxboro |
TEL-ÉCOUTE
Montréal |
PROMIS (PROMOTION - INTÉGRATION - SOCIÉTÉ NOUVELLE)
Montréal |
CLUB DES PETITS DÉJEUNERS RENAUD-SAINT-MARTIN
Malartic |
JOURNAL NOUVELLES D'ÉTITE
Sainte-Anne-de-Portneuf |
|
ASSOCIATION À FLEUR DE SEIN
Châteauguay |
L'ESSENTIEL DES ETCHEMINS
Lac Etchemin |
SOCIÉTÉ ALZHEIMER GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Maria |
ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CLSC-CHSLD SAINTE-ROSE-DE-LAVAL
Laval |
L'ASSOCIATION UN COEUR POUR TOUS DE LANAUDIÈRE INC.
Saint-Félix-de-Valois |
ASSOCIATION DES PERSONNES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS DES LAURENTIDES
Blainville |
PARRAINAGE CIVIQUE DU HAUT-RICHELIEU
Saint-Jean-sur-Richelieu |
LES AMIS DU CRÉPUCULE
Saint-Hyacinthe |
MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE DRUMMONDVILLE INC.
Drummondville | |

CULTURE



L'imagination des concepteurs, l'efficacité des éclairages, le rythme doux sans être ennuyeux et les immenses possibilités de la marionnette qu'explorent avec brio Pier Dufour et Louis Ayotte font de ce court spectacle un moment de grâce.

Spectacle *Îlo*

Moment de bonheur

ÎLO

Texte: Pier Dufour. Mise en scène: Marcelle Hudon. Scénographie et interprétation: Louis Ayotte et Pier Dufour. Musique: Jean-François Léger. Éclairages: Nancy Longchamp. Conception des marionnettes: Mathieu René et Mario Tremblay. Présenté par Kobol marionnettes à l'Usine C jusqu'au 10 mai.

SOPHIE POULIOT

Ceux, et ils sont nombreux, qui ont vu *Eko*, le premier spectacle de Kobol marionnettes, attendaient avec enthousiasme *Îlo*. Inspiré par la ville, la nuit, le sommeil, le temps, ce spectacle invite le public à s'émerveiller. Tout simplement. Le spectateur laisse se dérouler le fil d'Ariane de ses pensées et trouve au bout du labyrinthe une sérénité empreinte d'émotions, de juste ce qu'il faut de bonheur et de volonté de saisir au vol tous les moments qui constituent l'existence.

Avant l'entrée en scène des marionnettistes et de leurs partenaires inanimés, il y a sur l'aire de jeu une horloge de bois qui tourne sur elle-même, placée à côté

d'un lit dont on voit la couverture se soulever subtilement, selon le rythme régulier d'une respiration. On se croirait dans le logis rustique, paisible et magique des sept nains — où il n'y aurait en l'occurrence qu'un nain. Or un corps humain survient, coiffé d'un grand masque à forme humaine, transformant de ce fait cet univers douillet en un lieu urbain où l'insomnie s'égraine à la lueur des gratte-ciels, projetés en ombres chinoises sur la couverture que le veilleur a jetée sur ses épaules.

Les apparitions de cet homme en mal de sommeil ponctueront le spectacle. Entre temps, le public assistera à une saynète du quotidien se déroulant dans un café, où une dame âgée, atteinte de la maladie de Parkinson, entend boire un thé comme d'autres décident d'escalader l'Everest. Ce petit drame intime se jouera sur fond de banalité, alors qu'une serveuse discute coiffure avec une collègue. Autre saynète intéressante, celle où deux oiseaux hauts en couleur tentent la cohabitation, se heurtant presque systématiquement à l'écueil de l'égoïsme.

Reste toutefois que le grand moment du spectacle est le tableau qui s'intéresse au fil de

l'existence. Deux souliers, représentation elliptique d'un être humain, marchent droit devant. Par le truchement d'un tapis roulant, ils sont confrontés à divers éléments, tels l'école, les emplois mal payés, les expérimentations sexuelles, les emplois plus prestigieux, les plus vastes et plus lourdes responsabilités, l'arrivée des enfants et, enfin, l'éternel recommencement de la vie. Le tout est fait avec subtilité, bon goût, habileté, lucidité, et surtout sans mièvrerie.

Dans cette atmosphère chargée de magie, les bribes de texte décousues, les moments de distanciation par lesquels les marionnettistes manifestent leur présence (par exemple, entre deux tableaux, la phrase «*Merci pour le ménage*» adressée par l'un des comparses à l'autre) et même, peut-être, le poème emprunté à Baudelaire font figure de trouble-fêtes.

Quoi qu'il en soit, l'imagination des concepteurs, l'efficacité des éclairages, le rythme doux sans être ennuyeux et les immenses possibilités de la marionnette qu'explorent avec brio Pier Dufour et Louis Ayotte font de ce court spectacle un moment de grâce.

Raymond Boudon, semeur de perplexités

ALEXANDRA LAIGNEL-LAVASTINE
LE MONDE

Contre le déterminisme et contre Pierre Bourdieu, le sociologue français Raymond Boudon s'est fait le héraut de l'*individualisme méthodologique*. Il vient de publier deux livres en forme de bilan bilan d'une carrière qui en totalise à ce jour une vingtaine: l'un d'entretiens, *Y a-t-il encore une sociologie?*, l'autre intitulé *Raison, bonnes raisons*.

Boudon contre Bourdieu: la formule est devenue presque aussi rituelle que, naguère, la question de savoir s'il valait mieux avoir raison avec Aron que tort avec Sartre.

D'un côté, un homme affable et austère qui, par sa sociologie de l'individu, s'est imposé parmi les cinq ou six grands noms de la discipline en France tout en se tenant à l'écart de ce qu'il nomme la «*corruption médiatique*». Membre de l'Institut, ce mandarin est plutôt proche de la tradition libérale et s'enorgueillit de n'avoir jamais signé la moindre pétition ni appartenir à aucun parti. De l'autre, Pierre Bourdieu, maître à penser des nouvelles radicalités, maniant avec passion, jusqu'à sa disparition, le 23 janvier 2002, le sabre de la critique sociale.

Jusqu'aux années 80, cet adepte d'une sociologie qui, à ses yeux, devrait d'abord expliquer avant de dénoncer fera figure, à Paris, de marginal. C'est qu'en ces années 1960-70, dominées par les tendances marxiste, structuraliste ou antiaméricaine, le sociologue répugnait à recourir, pour rendre compte de la façon dont les hommes bougent, se révoltent ou

se soumettent, à des motivations exclusivement culturelles, irrationnelles ou inconscientes.

L'originalité de son approche consiste à expliquer les phénomènes sociaux par l'action intentionnelle des individus — hommes politiques, consommateurs... —, soutenant qu'il n'est pas jusqu'à l'État, la nation ou l'école qui ne résultent de la combinaison de comportements individuels. «*Ma méthode part d'un principe simple: prendre au sérieux les raisons pour lesquelles les individus font ce qu'ils font et croient ce qu'ils croient*», même quand il s'agit d'*idées fausses*, comme dans le cas des idéologies. Et ne pas exclure que ces raisons puissent justement être de «*bonnes raisons*»: qu'elles ne procèdent pas forcément d'une «*fausse conscience*» ni de pouvoirs occultes (structures, machines de contrôle, etc.), voire de «*forces biologiques, comme c'est désormais la mode*».

Sens de la provocation et paradoxes

Ce courant de l'*individualisme méthodologique*, Raymond Boudon en retrace les origines chez les classiques — Tocqueville, Marx, Weber ou Durkheim —, l'opposant, un peu par provocation, à la «*théorie du complot*». Une théorie que Bourdieu et ses disciples n'auraient fait, selon lui, que perfectionner.

Un exemple? «*Prenons, dit-il, l'insécurité et la délinquance*». A rebours de la vision «*sociologiste*», en effet, «*que constate-t-on? Que la majorité des individus élevés dans un milieu défavorisé ne commettent ni crimes ni délits!*» Autre illustration de ce déterminisme

contre lequel il s'insurge: la fameuse théorie du «*choc des civilisations*», lancée par l'Américain Samuel Huntington, ou la thèse d'une prétendue incompatibilité culturelle entre l'éthos démocratique et le monde arabe. «*Interpréter tout comportement qui nous semble étrange comme inspiré par des forces émanant de la "civilisation", n'est-ce pas une des formes les plus actuelles de la trahison des clercs? Une de leurs fonctions essentielles serait de critiquer l'ethnocentrisme, non de l'alimenter!*»

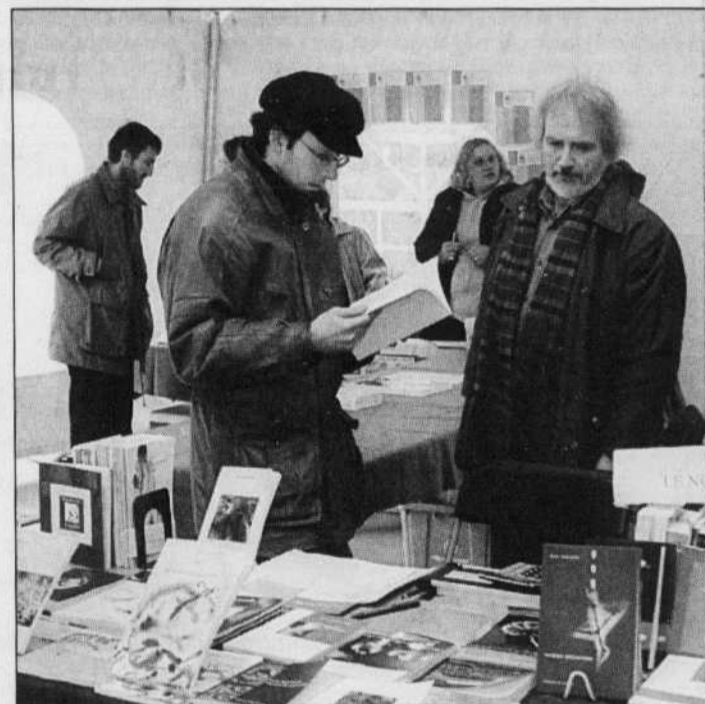
Il ne faudrait pas non plus attendre de lui un discours du type «*les valeurs-foutent-lé-camp*». Rien ne l'exaspère comme cette «*sociologie du café du coin*», qui voudrait que la mondialisation aille de pair avec un dérèglement des boussoles morales. Et de démontrer, dans une récente enquête réalisée dans sept pays occidentaux (*Déclin de la morale, déclin des valeurs?*, PUF, 2002), que nous allons plutôt vers davantage d'autonomie, d'exigence et de respect d'autrui. Certes, «*on croit de moins en moins aux vérités toutes faites, mais on croit à l'existence de vérités; on croit de moins en moins qu'il soit facile de distinguer le bien du mal, mais on accepte la distinction*».

Curieuse époque, décidément, que celle où un homme de droite estime difficile, sans risquer le ridicule, d'affirmer sa «*foi dans le progrès*» et son «*aversion pour les rhétoriques de la décadence*». Et ce, alors même qu'un climat de pessimisme culturel tend à prévaloir à gauche. Autant de paradoxes à l'image des recompositions en cours au sein du paysage intellectuel.

Marché de la poésie

LE DEVOIR

Remontez aux sources de la littérature d'ici. À 10h30 demain, 4 mai, à l'occasion du Marché francophone de la poésie, le poète, éditeur littéraire, historien de la littérature et vidéaste Gaétan Dostie propose au public un tour littéraire du Plateau Mont-Royal, sur les traces de Nelligan et de l'École littéraire de Montréal de 1895 à 1935. Cet arrondissement est, selon lui, depuis la naissance de l'École littéraire de Montréal en 1895, le centre névralgique de la littérature comme de la culture d'ici. Parmi les membres de ce cercle fondateur qui ont vécu sur le Plateau, il nomme Nelligan, Albert Ferland, Albert Lozeau et Claude-Henri Grignon. Le départ de ce tour se fait de la place Gerald-Godin, demain à 10h30, et la balade est d'une durée approximative de 90 minutes.



Des curieux feuilletaient hier au Marché de la poésie des recueils de poèmes.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Nouvelle Collection
Printemps / Été 2003

doice doice
ANNA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

FCA

L'Ordre des comptables agréés du Québec soulignera, le 9 mai 2003, lors de la *Soirée Reconnaissance*, la nomination de huit nouveaux FCA.

Le titre de Fellow de l'Ordre reconnaît le mérite de comptables agréés qui ont contribué de façon exceptionnelle au mieux-être de la société et à l'avancement de la profession.

CA Comptables agréés du Québec
Voir au-delà des chiffres

Nos partenaires

Assurance Habitation et Auto

BANQUE NATIONALE LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

Jean-Pierre Allaire, FCA Associé directeur, Fiscalité, KPMG SRL - Montréal	Laval Boulianne, FCA Associé, Samson Bélair Deloitte & Touche, SENC - Alma
James Cherry, FCA Président-directeur général, Aéroports de Montréal - Montréal	Guy Delisle, FCA Associé directeur, Vérification, Samson Bélair Deloitte & Touche, SENC - Rouyn-Noranda
Sammy Forcillo, FCA Directeur - Bureau du président du Comité exécutif, Ville de Montréal - Montréal	Franklyn Leboff, FCA Associé principal en vérification et associé administratif, Victor & Gold, CA - SENC - Montréal
Lambert Legaré, FCA Vérificateur général, Ville de Québec - Québec	Raymond Martel, FCA, CA-EJC Associé, Juricomptabilité Demers Beaulne, SENC - CA - Montréal

Des modèles d'excellence

SRAS: le pire est derrière nous

Les professionnels et les spécialistes en contrôle des maladies arrivent tous à la même conclusion au sujet du SRAS: le pire est derrière nous. Pour remettre les choses en perspective, Santé Canada a cru bon de vous rappeler certains faits :

- **Le nombre de personnes ayant recouvré la santé après avoir souffert du SRAS ne cesse d'augmenter.**
- **Le nombre total de personnes mises en quarantaine ne cesse de diminuer.**

« **Dès demain, nous retirerons Toronto (Canada) de la liste des villes déconseillées aux voyageurs.** »

Dre Gro Harlem Brundtland, directrice-générale de l'Organisation mondiale de la santé, le 29 avril

« **Il est sécuritaire de voyager à Toronto... selon moi. D'ailleurs, j'y serai la semaine prochaine.** »

Dre Julie Gerberding, directrice du Centre de contrôle de maladies à Atlanta (Fox News, le 27 avril)

« **Nous estimons qu'il est sécuritaire de voyager à Toronto.** »

Dr Paul Gully de Santé Canada (Toronto Star, le 24 avril)

« **Toronto est toujours une ville sécuritaire. Que ce soit pour les loisirs ou les affaires, les gens peuvent y voyager en toute quiétude.** »

Dr Colin D'Cunha, commissaire de la Santé publique et médecin hygiéniste en chef (Toronto Star, le 24 avril)

Grâce aux efforts incessants et au travail acharné de tous les travailleurs de la santé, la menace du SRAS a vite été sous contrôle partout au pays. Toronto demeure donc une ville sans danger pour ses habitants comme pour les visiteurs.

☑ **Pour le gouvernement du Canada:** 1 800 454-8302, ATS: 1 800 465-7735
☑ www.canada.gc.ca

☑ **Pour le gouvernement de l'Ontario:** 1 888 668-4636, ATS: 1 800 387-5559
☑ www.health.gov.on.ca



Santé
Canada Health
Canada



Ontario

Canada

LE MONDE

CHINE

Une avarie coûte la vie à l'équipage d'un sous-marin

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — Soixante-dix marins chinois, soit tous les membres de l'équipage, ont été tués dans un accident à bord d'un sous-marin conventionnel dans les eaux chinoises, a rapporté hier l'agence officielle Chine nouvelle.

Le sous-marin 361 participait à un exercice près des îles de Neichangshan, dans le golfe de Bo Hai, au large de la province orientale du Shandong, lorsqu'il a connu des problèmes mécaniques non précisés, selon l'agence, qui cite des sources de la marine chinoise.

Selon des analystes, c'est l'accident de sous-marin le plus grave survenu depuis la création de la République populaire de Chine, en 1949. Le sous-marin est en cours de remorquage vers un port non identifié, très probablement Yan-tai, selon l'agence, qui ne précise ni la nature des problèmes tech-

niques ni les causes de l'accident.

L'agence ne précise pas non plus quand il a eu lieu, mais le message de condoléances adressé par l'ex-président et actuel chef de l'armée, Jiang Zemin, aux familles des officiers et marins décédés est daté du 2 mai. «Je suis choqué d'apprendre que les militaires à bord du sous-marin 361 ont malheureusement tous trouvé la mort au cours de manœuvres», écrit Jiang Zemin dans son message.

La Chine possède une importante flotte de sous-marins, entre 40 et 100, selon différentes sources, mais beaucoup sont relativement anciens. Selon le spécialiste de l'armée chinoise Arthur Ding, un expert de l'Institut des relations internationales dont le siège est à Taïwan, les sous-marins 361 sont de conception chinoise et il y en avait, avant l'accident, quatre ou cinq en service. Pour cet expert, il s'agit de l'accident de ce type le plus grave

depuis plus de 50 ans, même si, selon lui, il y en a eu d'autres au sujet desquels aucune information n'a jamais été rendue publique. «En général, les sous-marins chinois n'ont jamais été très fiables. J'ai le sentiment, pour ma part, que leur niveau de conception n'est pas très élevé. Beaucoup d'entre eux sont restés longtemps à quai. Certains sont très anciens et ont été retirés du service progressivement», a-t-il déclaré à l'AFP.

La Chine a entamé un vaste programme de construction de sous-marins dans les années 60 qui a permis de construire de nombreux sous-marins conventionnels et quelques-uns à propulsion nucléaire. Après avoir copié les sous-marins soviétiques de type Romeo, la Chine a commencé à en construire de nouveaux de sa propre conception dans les années 70.

Pékin a augmenté son budget militaire de 17,6 % en 2002 à 20 milliards de dollars.

TURQUIE

Après le séisme, la colère

MUSTAFA OZER
BURAK AKINCI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bingol — Le séisme qui a frappé jeudi l'est de la Turquie a fait au moins 118 morts et 503 blessés, selon un bilan officiel publié hier, et des heurts ont éclaté entre les forces de l'ordre et des habitants qui réclamaient de l'aide.

Les sauveteurs ont travaillé toute la journée pour dégager quelque 180 enfants ensevelis sous les débris d'un pensionnat proche de la ville de Bingol. Hier soir, 117 d'entre eux avaient été retrouvés en vie et plus de 45 corps avaient été découverts, mais il restait peu d'espoir de dégager vivants les enfants encore manquants.

Le tremblement de terre qui a frappé la province de Bingol avait une magnitude de 6,4 sur l'échelle de Richter. Le 22 mai 1971, un séisme d'une magnitude de 6,8 avait ravagé la même province, faisant quelque 900 morts.

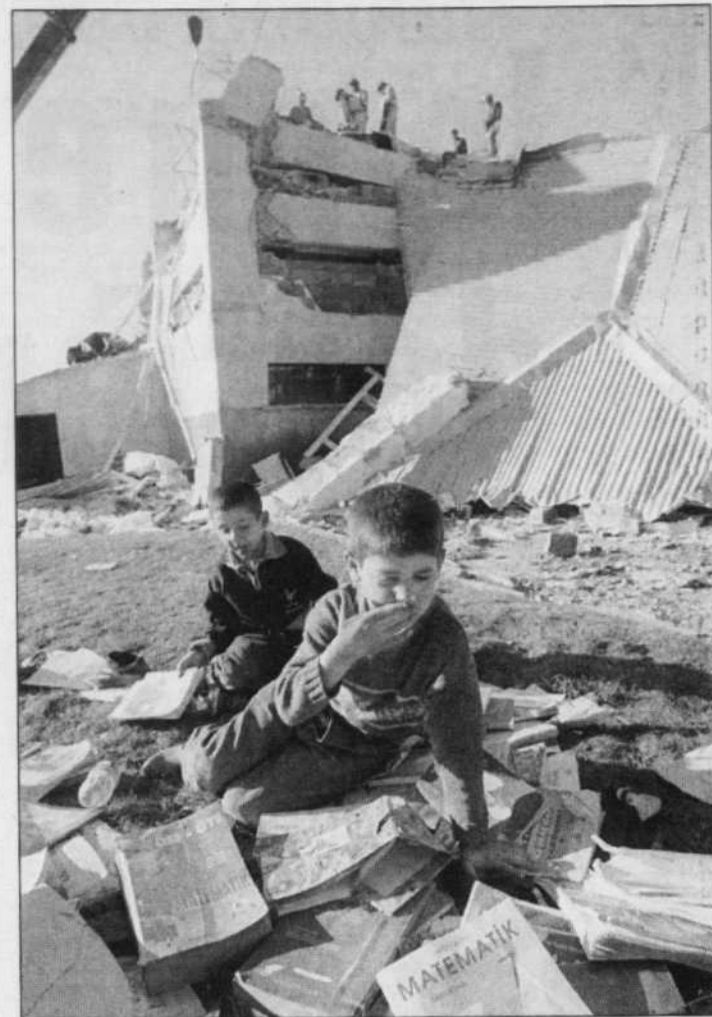
La Turquie est traversée par plusieurs lignes de fracture actives, dont la ligne nord-anatolienne, qui a causé la mort de plus de 20 000 personnes en août et novembre 1999 à l'est de la mer de Marmara.

Dans le village de Celiksuyu, près de Bingol, les opérations de secours se sont poursuivies sur le site du pensionnat, un bâtiment de quatre étages qui s'est effondré sur quelque 180 enfants. En fin de journée, 117 d'entre eux avaient été dégagés vivants, mais les sauveteurs, équipés d'engins de détection sophistiqués et de chiens, ne captaient plus de signes de vie. «Il y a de moins en moins de chances de retrouver des survivants», a déclaré à l'AFP sous le couvert de l'anonymat un officier chargé de la coordination des recherches. «Nous essayons toujours, mais cela devient de plus en plus difficile.»

Ce responsable a justifié l'emploi d'engins de terrassement plus lourds, qui permettent d'enlever plus vite les tonnes de gravats mais qui risquent aussi de mettre en danger la survie d'éventuels survivants.

Plus de 45 corps ont été dégagés devant une foule de parents de plus en plus résignés devant la rotation des ambulances.

À Bingol, de violents incidents ont éclaté dans la matinée lorsque plusieurs centaines d'hommes sont venus demander des tentes au gouverneur local. Le chef de la police de la ville a été limogé aussitôt après.



JEAN PAUL PELLISSIER REUTERS

Hier soir, 117 enfants avaient été dégagés vivants.

Deux manifestants ont été blessés lorsqu'un véhicule de police roulant à vive allure s'est frayé un passage dans la foule, qui a répliqué par des jets de projectiles.

Des soldats et des policiers ont alors procédé à des tirs de semonce pour disperser la foule qui criait des slogans contre le gouvernement.

Les manifestants se sont enfuis dans un premier temps avant de revenir attaquer les policiers et leurs véhicules blindés avec des bâtons et des pierres en criant: «Police, assassins, police, dehors!» En fin de journée, la tension avait diminué mais demeurait palpable. Autour de la place centrale de Bingol, gardée par plusieurs unités de l'armée mais désertée par la police, une centaine de personnes étaient toujours présentes.

Les relations entre la population à majorité kurde de Bingol et les

forces de l'ordre sont tendues depuis des années en raison de nombreux incidents résultant d'une rébellion séparatiste armée dans la région. Selon le gouverneur de la ville, Avni Cos, les heurts résultent de «provocations» d'éléments de l'ancienne rébellion indépendantiste kurde du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, qui s'est renommé Kadek après avoir déposé les armes en septembre 1999).

Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a pour sa part estimé, dans une déclaration télévisée, que les forces de l'ordre auraient dû «tenir compte des réalités psychologiques et sociales de la population».

Les manifestants réclamaient des tentes après que les autorités eurent conseillé aux habitants de ne pas retourner dans les maisons endommagées en raison des nombreuses répliques qui ont suivi le séisme.

ITALIE

Andreotti acquitté de l'accusation de complicité avec la mafia

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — L'ancien chef du gouvernement italien Giulio Andreotti, 84 ans, a été acquitté hier par la Cour d'appel de Palerme (Sicile) de l'accusation de complicité avec la mafia, a-t-on appris de source judiciaire.

M. Andreotti avait été acquitté de cette accusation en première instance en octobre 1999 mais le parquet de Palerme avait fait appel de cette décision.

M. Andreotti était accusé d'être entré en relation dans les années 70 avec Cosa Nostra, la mafia sicilienne, pour que celle-ci favorise en Sicile son courant au sein de la Démocratie chrétienne (DC), dont il fut longtemps secrétaire général.

Il avait été accusé par une quarantaine de «repentis» de la mafia d'avoir été l'«homme de référence» de l'organisation criminelle lors-

qu'il était aux affaires à Rome. À la mi-janvier, un repent célèbre, Nino Giuffrè, 58 ans, considéré jusqu'à son arrestation en avril 2002 comme bras droit du chef suprême de la mafia sicilienne, Bernardo Provenzano, a lui aussi accusé M. Andreotti d'avoir eu des contacts avec Cosa Nostra.

Dans un tout autre affaire, la cour d'appel de Pérouse, en Ombrie, dans le centre de l'Italie, a condamné à la mi-novembre M. Andreotti à 24 ans de prison pour complicité dans le meurtre d'une journaliste

en 1979 alors qu'il avait été acquitté en première instance. Ce verdict doit être confirmé en cassation pour devenir définitif. Dans ce cas, M. Andreotti, compte tenu de son âge, 84 ans, devrait être assigné à résidence pour purger sa peine.

«Je sais très bien que je n'ai aucun rapport avec la mafia, mais après la sentence singulière de Pérouse, il y

avait de quoi être quelque peu inquiet», a estimé M. Andreotti.

Ce dernier s'est par ailleurs refusé à comparer son cas à celui de Cesare Previti. Ce proche du président du Conseil, Silvio Berlusconi, a été condamné à 11 ans de prison en début de semaine pour corruption de magistrats. À la suite de la sentence, M. Berlusconi, qui s'est félicité hier de l'acquiescement de M. Andreotti, s'en était pris violemment au tribunal de Milan accusé de suivre «une logique de coup d'Etat».

Poursuivi dans l'affaire SME pour corruption de magistrats, M. Berlusconi n'a pas pu assister hier à une nouvelle audience pour cause de conseil des ministres à Rome. Le chef du gouvernement sera présent à l'audience de lundi, ont assuré ses avocats. Dans ce procès, MM. Previti et Berlusconi sont accusés de corruption de magistrats et d'avoir acheté une décision de justice lors de la tentative de rachat en 1985 de la société alimentaire SME par la Fininvest, la holding de M. Berlusconi.



Giulio Andreotti

CONCOURS
LE DEVOIR
en collaboration avec AUSTRIAN AIRLINESVienne
Romantique

CE VOYAGE POUR 2 COMPREND :
Billets d'avion, transferts,
6 nuits d'hébergement à Vienne,
petits-déjeuners, tour de ville.

hôtel Furst Metternich

AUSTRIAN AIRLINES

Vienne
Wien, Vienne, Vienaexotic
tours
Membre du groupe Intair

Menaces terroristes contre des cibles américaines en Asie

REUTERS

Washington — Le département américain de la Sécurité intérieure a averti pilotes et aéroports que le réseau al-Qaïda en était aux derniers stades de la préparation d'un attentat suicide par avion contre le consulat des Etats-Unis à Karachi, au Pakistan. Il leur demande de signaler toute activité suspecte, indique un bulletin du ministère en date du 1er mai et obtenu hier par Reuters.

Le département de la Sécurité intérieure dit s'appuyer sur les informations et analyses des dernières 24 heures émanant du Centre intégré contre la menace terroriste, organisme officiellement inauguré jeudi avec pour tâche de centraliser les renseignements en matière de terrorisme.

«Les agents prévoient de bourrer un petit appareil à ailes fixes ou un hélicoptère d'explosifs et de le précipiter contre le consulat, peut-on lire sur l'avis. Ce complot et un

complot similaire qui visait l'an dernier à précipiter un petit avion bourré d'explosifs sur un bâtiment de guerre américain dans le golfe Arabo-Persique démontrent qu'al-Qaïda a toujours l'idée fixe d'employer des petits avions chargés d'explosifs pour ses attentats.»

Les Etats-Unis attribuent au réseau islamiste dirigé par le milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden la responsabilité des attentats du 11 septembre 2001. Le département de la Sécurité intérieure, super-ministère chargé de coordonner les renseignements et les actions contre-terroristes visant les Etats-Unis ou les intérêts américains, a été créé à la suite des attaques sur le World Trade Center et le Pentagone.

Les agences de renseignement américaines jugent «crédible» la thèse d'un possible attentat d'al-Qaïda contre des objectifs américains en Arabie Saoudite, sur la base de diverses sources, a par ailleurs rapporté hier un

responsable américain.

Cette information a conduit les autorités américaines à adresser une mise en garde à ses ressortissants qui voyagent dans la région. Mais l'information ne précisait ni le lieu, ni la date, ni comment l'attentat serait exécuté. «En fait, ils [les terroristes] sont en train de chercher quelque chose de puissant, a expliqué le responsable. Ils veulent frapper des cibles importantes aux yeux des Américains.»

Jeudi, le département d'Etat a renouvelé son alerte aux citoyens américains, leur demandant d'éviter tout voyage en Arabie Saoudite et dans la région du Golfe.

«L'information précise que des groupes terroristes seraient dans la phase finale de préparation d'attentats contre des intérêts américains en Arabie Saoudite», souligne le département d'Etat. Il s'agit du troisième avertissement cette année adressé aux Américains sur les voyages en Arabie Saoudite et dans le Golfe.

Colin Powell entame des entretiens difficiles en Syrie

REUTERS

Damas — Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell est arrivé hier à Damas à la veille d'entretiens difficiles avec le président Bachar el-Assad.

Le chef de la diplomatie américaine entend conseiller au président syrien de cesser de soutenir les groupes armés au Proche-Orient et de bien garder à l'esprit le précédent de l'Irak, envahi par les forces américaines.

Il estime que le renversement de Saddam Hussein pourrait avoir créé une «nouvelle dynamique stratégique» au Proche-Orient, à laquelle Damas devrait adhérer.

«Les Syriens sont-ils prêts à nous aider à avancer sur la question du processus de paix au Proche-Orient?», s'est interrogé Powell devant les journalistes alors qu'ils faisaient route vers Tyrana. «Ce qui m'intéresse, c'est plus le futur que ce qui va se passer demain. C'est de savoir si, compte tenu des discussions que nous aurons eues demain, le gouvernement syrien mènera des actions particulières qui

montreront qu'il a compris la nouvelle situation» géopolitique.

Le chef de la diplomatie syrienne, Farouk al-Chara, a fait savoir par avance jeudi que la Syrie attendait de Washington un dialogue et non des ultimatum.

Powell a refusé d'évoquer les conséquences auxquelles la Syrie ferait face si elle ne répondait pas de manière positive.

«Il s'agit de décisions qu'il faudra prendre plus tard, quand nous serons en mesure de voir si leur comportement a changé, a-t-il dit. Ils savent ce qui m'intéresse. Ils savent ce que nous désapprouvons. Je le répéterai. S'ils ne font pas ce que nous attendons, cela sera retenu quand nous déciderons d'une nouvelle stratégie, mais je ne vais pas commencer à conjecturer ici sur ce sujet.»

Prié de dire s'il pensait que d'éventuelles armes de destruction massive irakienne avaient été évacuées vers la Syrie, il a répondu: «Nous avons quelques inquiétudes à ce sujet et nous les avons transmises par les canaux appropriés.»

Damas est le véritable point d'orgue de la tournée de trois

jours de Powell en Europe et au Proche-Orient. La semaine prochaine, il effectuera un autre voyage dans la région, au cours duquel seront notamment prévus des entretiens avec le premier ministre israélien Ariel Sharon et le nouveau chef du gouvernement palestinien, Mahmoud Abbas.

Les Etats-Unis ont plusieurs griefs envers la Syrie, à présent le seul Etat du Proche-Orient encore hostile au principal allié de Washington dans la région: Israël.

Au cours de la guerre en Irak, ils se sont plaints de ce que la Syrie laissait pénétrer des volontaires arabes en Irak pour combattre les forces américaines et de ce qu'elle pourrait également accueillir des responsables irakiens recherchés par Washington.

Damas semble avoir satisfait Washington sur ce point mais la question des groupes armés libanais et palestiniens et les accusations selon lesquelles la Syrie serait en train de développer des armes chimiques, qu'elle dément, continuent à empoisonner les relations entre les deux pays.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Vienne, 2050,
rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 22 mai 2003 à 15h.
Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le
21 mai 2003 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes
de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.
Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.
Les conditions et règlements du concours sont disponibles à
la réception du Devoir. Valeur de 2800\$.

Nom :
Adresse : App. : Ville :
Code postal : Courriel :
Téléphone : (rés.) (bur.)
Question mathématique : (51+4) - 17 = Abonné(e) : Oui Non

LE DEVOIR

LE MONDE

Marketing réussi pour un chef de guerre triomphant

George W. Bush mise sur sa popularité après l'Irak pour se faire réélire

Les sondages montrent que les Américains font davantage confiance aux républicains qu'aux démocrates pour assurer leur sécurité. Le président Bush va donc faire campagne dans ses habits de chef suprême des forces armées, tentant de mobiliser le public sur cette question. Il ne pourra toutefois pas esquiver les dossiers économiques.

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président George W. Bush entend exploiter sa forte popularité dans son rôle de chef de guerre triomphant en Irak pour affronter la bataille difficile sur le front économique aux États-Unis dont dépend sa réélection en novembre 2004.

Les images de son arrivée spectaculaire jeudi à bord d'un jet de la Navy sur le porte-avions *Abraham Lincoln*, croisant au large de la Californie, et son discours devant les troupes pour déclarer la fin victorieuse de la bataille d'Irak, sont «un coup de maître médiatique», estime Thomas Mann, un politologue de la Brookings Institution.

«C'est la quintessence du marketing pour promouvoir un président triomphant», a-t-il ajouté, tout en soulignant que, sur le fond, l'intervention de M. Bush «a encore obscurci un peu plus la réalité de l'après-guerre en Irak et les supposés liens entre le régime déchu de Saddam Hussein et le réseau terroriste al-Qaïda».

M. Bush, dont le mandat à la Maison-Blanche sera remis en jeu en novembre 2004, va donc faire campagne comme le chef suprême des forces armées qui continue à combattre avec succès la menace terroriste



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Discours aux employés de la United Defence Industries à Santa Clara, en Californie.

et à garantir la sécurité intérieure. «La campagne d'Irak est [aussi] une victoire dans la guerre contre le terrorisme qui a commencé le 11 septembre 2001 et qui se poursuit», a déclaré jeudi le président.

La Maison-Blanche entend ainsi maintenir la mobilisation du public sur les questions de sécurité où le président républicain et son parti jouissent dans le pu-

blic d'un énorme avantage sur les démocrates, perçus le plus souvent comme pacifistes, selon Dennis Goldford, politologue de l'université de Drake (Iowa).

Selon les sondages, au moins 60 % des Américains font davantage confiance aux républicains pour défendre la sécurité nationale contre plus de 20 % pour les démocrates, a-t-il indiqué.

M. Bush va donc capitaliser sur ce point fort pour compenser sa faiblesse sur l'économie, dont la mollesse persistante pourrait faire répéter la mésaventure de George Bush père en 1992, malgré sa victoire contre Saddam Hussein en 1991 pour libérer le Koweït.

Alors qu'il bénéficiait d'une popularité encore plus grande que celle de son fils aujourd'hui, l'ancien président avait été battu par Bill Clinton, un gouverneur inconnu, en raison d'une économie qui peinait à sortir de la récession.

Toutefois, estime M. Goldford, la Maison-Blanche de George W. est plus politique que celle de son père et rappelle davantage la présidence de Ronald Reagan.

George W. Bush et ses conseillers se mobilisent désormais sur l'économie, insistant pour que le Congrès, à majorité républicaine mais réticent, adopte un programme de relance consistant surtout en des réductions d'impôts ambitieuses.

Nombre d'économistes estiment pourtant ces mesures peu stimulantes à court et moyen terme. Si le Congrès en adopte une partie et que l'économie redémarre, le président pourra alors dire avant les élections qu'elles ont été efficaces. Dans le cas contraire, il pourra blâmer les républicains modérés et les démocrates du Congrès pour avoir amputé son plan de relance, a expliqué Dennis Goldford.

Mais, soulignait hier dans la *New York Times* Stephen Moore, président du «Club for Growth», groupe de pression proche de la Maison-Blanche, «en décidant de se concentrer désormais sur l'économie, M. Bush pourrait être plus vulnérable aux attaques des démocrates, même s'il est populaire sur la sécurité nationale».

Avec la fin de la guerre en Irak, «les Américains se concentrent sur la situation de l'emploi et la faiblesse de Wall Street», a-t-il ajouté, rappelant qu'aucun président n'avait été réélu au XX^e siècle lorsque la Bourse avait baissé durant son mandat.

Washington nomme un nouvel administrateur civil

REUTERS

Washington — Washington a choisi L. Paul Bremer, ancien diplomate de carrière, reconnu comme l'un des plus éminents spécialistes du terrorisme, pour le poste d'administrateur civil de l'Irak d'après-guerre, a fait savoir hier un responsable américain.

Selon ce responsable, qui a souhaité conserver l'anonymat, Bremer aura autorité sur le général en retraite Jay Garner, qui supervise actuellement les tâches de reconstruction de l'Irak, ainsi que sur Zalmay Khalilzad, émissaire américain qui oriente les évolutions de la politique irakienne après la guerre.

Ce responsable n'a donné aucune indication quant à la date du départ en Irak de Bremer, actuel-

lement président de la société Marsh Crisis Consulting et membre du Conseil de la sécurité nationale du président George W. Bush. C'est dans le cadre de ses activités dans le privé que Bremer a fréquemment donné son avis sur la menace que le terrorisme faisait planer sur les milieux américains des affaires.

«Établir la voie de la guerre»

«Lors des 30 dernières années, 80 % des attentats terroristes contre les États-Unis ont été dirigés contre des entreprises américaines, a-t-il écrit après les attaques américaines du 11 septembre 2001. La fin de la guerre froide a réveillé de fortes tensions ethniques et religieuses en Europe, en Asie ou en Afrique.»

Dans un point de vue publié en janvier par le *Washington Times* et intitulé «Établir la voie de la guerre», Bremer écrivait: «Ce combat ne peut pas être gagné d'une manière défensive. Nous devons donc attaquer. Pour le dire crûment, il faut tuer les terroristes avant qu'ils ne nous tuent.» Il exhortait alors au lancement d'une réforme des agences de renseignement américaines et à la création d'une agence spécialisée dans le contre-terrorisme à l'intérieur des États-Unis «qui puisse déloger les terroristes vivant parmi nous en respectant les libertés civiles».

Cet ancien ambassadeur aux Pays-Bas diplômé notamment de Yale et de l'IEP de Paris a à son actif 23 ans d'expérience dans le domaine du contre-terrorisme et a travaillé sous la conduite de six se-

crétaires d'État. En 1986, le président Ronald Reagan l'avait nommé ambassadeur itinérant chargé du contre-terrorisme, faisant de lui le patron de la lutte contre le terrorisme dans la police américaine. Il fut le principal conseiller du président et du secrétaire d'État sur les questions relatives à ce domaine durant les trois années qui suivirent.

Après sa carrière de diplomate, il a rejoint en 1989 Kissinger Associates, une firme de consultants présidée par l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger.

Le choix de Bremer intervient en pleine rivalité entre le département de la Défense et le département d'État au sujet de l'orientation de la politique américaine étrangère et la reconstruction de l'Irak d'après-guerre en Irak.

Les Européens se font conciliants

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rhodes — Les ministres européens des Affaires étrangères ont tenté hier de calmer le jeu sur le dossier de l'Irak, où deux dirigeants du régime de Saddam Hussein sont tombés aux mains des forces de la coalition américano-britannique.

Réunis de manière informelle dans un grand hôtel de l'île grecque de Rhodes, les chefs de la diplomatie ont d'abord cherché à «se concentrer sur ce qui peut les réunir sur l'Irak et le Moyen-Orient», selon les termes d'un diplomate.

Les Quinze ont marqué leur accord de principe pour un retour rapide de leurs chargés d'affaires en Irak. Le Britannique Jack Straw a plaidé pour que l'UE mette sa «grande expérience» au servi-

ce de «la reconstruction et de la réhabilitation» de l'Irak. Il a eu dès son arrivée un aparté apparemment détendu avec le Français Dominique de Villepin.

Plus tard en soirée, il s'est félicité de «l'atmosphère constructive» dans laquelle les discussions se déroulaient. M. de Villepin a assuré à la presse que la France voulait «travailler» avec les Américains et les Britanniques en Irak, mais seulement dans le cadre de l'ONU, «qui apporte efficacité, transparence et légitimité».

La Commission européenne et la présidence grecque ont néanmoins tenu à rappeler que les Quinze devaient encore trouver un «accord politique» sur une vision plus précise de l'après-guerre, notamment sur le rôle de l'ONU.

EN BREF

La police et les agents chimiques

Genève (AFP) — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a mis en garde hier les États membres de la Convention de l'ONU interdisant les armes chimiques sur l'utilisation par les forces de l'ordre de nouveaux agents chimiques incapacitants. Dans un communiqué, le CICR a exprimé sa préoccupation «devant l'intérêt grandissant que portent la police, les forces de sécurité et les forces armées à l'usage d'agents chimiques incapacitants». Pour que l'interdiction absolue de l'emploi des armes chimiques soit assurée, l'organisation «demande instamment aux États d'être vigilants par rapport aux nouvelles technologies».

Place au vaudou

Port-au-Prince (AFP) — Un mariage célébré en mars dans un temple vaudou de Port-au-Prince a été, pour la première fois dans l'histoire du pays, officiellement enregistré par l'état civil haïtien, a rapporté cette semaine le quotidien *Le Nouvelliste*. Dans un article intitulé «Vers la légalisation du vaudou», ce journal

souligne qu'un mariage célébré dans un temple vaudou enregistré au ministère des Cultes a désormais la même valeur qu'une union scellée dans une église chrétienne. Un arrêté présidentiel du 4 avril stipule «qu'en attendant une loi relative au statut juridique du vaudou, l'État haïtien le reconnaît comme religion à part entière».

Recul du Labour

Londres (AFP) — Le parti travailliste du premier ministre britannique Tony Blair a essuyé un revers aux élections locales du 1^{er} mai, dans un premier test d'après-guerre d'Irak, marqué par un fort taux d'abstention. Iain Duncan Smith, le chef de l'opposition conservatrice, a salué la «victoire spectaculaire» de ses troupes, qui ont gagné 566 sièges (sur environ 11 800) et 31 conseils locaux (sur 340), selon les chiffres complets publiés hier soir. Le parti conservateur a obtenu environ 34 % des voix, contre 30 % chacun pour le Labour et les libéraux-démocrates. Le parti national britannique (extrême droite), très minoritaire, a affiché également une nouvelle percée avec 16 sièges (+11). Le parti travailliste a perdu 833 sièges et 28 conseils locaux.

Prix Reconnaissance UQAM 2003

L'UQAM rend hommage à sept de ses diplômés qui contribuent de façon exemplaire au rayonnement de leur secteur d'activité et à l'avancement de la société.

École des sciences de la gestion



Robert Abdallah (M.A. gestion de projet 1992) Directeur général Ville de Montréal

Faculté des sciences humaines



Marie-France Bazzo (B.A. 1982, M.A. 1986, sociologie) Communicatrice, animatrice, indicatif présent Société Radio-Canada

Faculté des lettres, langues et communications



Dominique Demers (M.A. études littéraires 1987) Écrivaine, scénariste

Faculté des sciences de l'éducation



Suzanne Leresau (B.Ed. enseignement de l'activité physique 1982) Présidente-directrice générale Groupe vélo (Vélo Québec, Tour de l'île et les Éditions Tricycle)

Faculté des arts



Sylvie Moresau (B.A. art dramatique 1991) Comédienne, animatrice, scénariste, auteure

Faculté des sciences



Gilbert Proutx (M.Sc. biologie 1978) Directeur scientifique Alpha Wildlife Research & Management Ltd

Faculté de science politique et de droit



Roméo Saganash (LL.B. 1989) Directeur des relations avec le Québec Grand Conseil des Cris

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

Importations Jacardi Inc.
Depuis 25 ans

Costumes pour hommes
à partir de
Dormeuil..... 720 \$
Italiens..... 370 \$

Smokings - Vestes - Pantalons
Chemises - Cravates - Impers.
Sportswear
Importés d'Italie

Rapport qualité/prix inégalé

LUN VEN 10 h à 18 h SAM 10 h à 16 h
Soir sur rendez-vous

2015 Drummond ou 1205 de Maisonneuve O. suite 102 (514) 845-6067 Montréal

UQAM
Prenez position

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LOYAUTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Le Devoir, l'ancien ministre Raymond Garneau, le président de ce comité de transition formé un an avant les élections, a fait appel à des firmes privées pour dénicher du personnel politique.

A son arrivée au pouvoir, en 1994, le gouvernement du Parti québécois de Jacques Parizeau n'avait eu aucun mal à trouver du personnel politique afin de pourvoir les cabinets de tous les ministres, a rappelé Hubert Thibault, alors conseiller spécial du premier ministre. Les directeurs de cabinet et les attachés de presse avaient été nommés rapidement parce que ce sont «des postes stratégiques», a-t-il souligné. Le PQ, qui comptait parmi ses membres bon nombre de jeunes recrues aptes à occuper ces postes, n'a jamais eu besoin d'utiliser les services de firmes privées spécialisées en recrutement ou en gestion de personnel. «Ce sont des gens qu'on connaît» qui ont accédé aux cabinets, ce qui simplifiait leur évaluation, a indiqué M. Thibault. La formation définitive de tous les cabinets ministériels, qui comprennent environ 300 personnes (directeurs de cabinet, directeurs adjoints, attachés de presse, conseillers et attachés politiques, agents de liaison) peut prendre entre un mois et un mois et demi, selon l'expérience de M. Thibault.

Outre Mme Gagnon-Tremblay, le ministre des Finances, Yves Séguin, n'a toujours pas d'attaché de presse. C'est aussi le cas du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, du ministre des Transports, Yvon Marcoux, du ministre du Travail, Michel Després, et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et des Affaires autochtones, Benoît Pelletier. Au cabinet de M. Charest, on assure qu'une liste du personnel politique du gouvernement devrait être distribuée la semaine prochaine.

SUITE DE LA PAGE 1

point ce travail peut être mieux coordonné», fait remarquer Patrick Dorsey, porte-parole du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns, en commentant le projet de bureau de la négociation.

De prime abord, les provinces partagent les objectifs généraux de M. Charest, soit venir à bout du problème du déséquilibre fiscal, établir un meilleur rapport de force entre les provinces et Ottawa et rétablir un plus grand esprit de coopération au sein de la fédération.

«Ça ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd», a même déclaré au Devoir le premier ministre terre-neuvien Roger Grimes. «Je suis prêt à explorer plus en détail l'idée de rendre éventuellement formelle la conférence des premiers ministres des provinces. [...] À savoir s'il faut un conseil ou non... Le concept n'est pas mauvais. Si nous pouvons avoir des structures différentes pour réunir les leaders provinciaux, nous pourrions fort probablement accroître la possibilité d'être vraiment écoutés et entendus à Ottawa.»

Bernard Lord

Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick, disait dans un discours prononcé à Toronto le 10 avril qu'il «est essentiel de renouveler à la fois les méthodes et l'esprit du fédéralisme de concertation». Il suggérait cependant d'autres solutions, comme l'organisation de rencontres annuelles des premiers ministres et la conclusion d'accords-cadres.

Concertation, affirmation, collaboration. Sur le fond, on s'entend. «Si l'occasion se présente de renforcer le rôle des provinces face à Ottawa, l'Alberta voudra certainement y être associée», a affirmé Gordon Turtle, porte-parole du premier ministre Ralph Klein. «On a toujours besoin de plus de coordination et de plus de collaboration», indique Rob

PROVINCES

Batherson, de la Nouvelle-Écosse.

Dans les Maritimes, le combat contre le déséquilibre fiscal retient toutefois l'attention. «Nous sommes ouverts à toute proposition qui pourrait convaincre le gouvernement fédéral de réinvestir dans la santé et de vraiment s'occuper du déséquilibre fiscal», indique M. Batherson. «Le premier ministre Pat Binns appuiera M. Charest ou quiconque élaborera une campagne pour corriger les déséquilibres fiscaux, vertical et horizontal», renchérit Patrick Dorsey.

«Le déséquilibre fiscal crée une sorte de fédéralisme unilatéral. Le redressement du déséquilibre fiscal au Canada est essentiel au redressement du déséquilibre du fédéralisme», disait Bernard Lord à Toronto.

Benoît Pelletier

Au delà de cette communauté de vues assez large, personne ne veut se prononcer sur les propositions de Jean Charest. On veut en savoir plus. On a des questions à poser. Pourtant, Benoît Pelletier, tout comme son chef, avait fait la tournée des capitales provinciales au lendemain de la publication de la politique constitutionnelle de son parti.

Il en a retenu, dit-il aujourd'hui, le fait que «l'idée de mieux structurer les relations interprovinciales pour en arriver à avoir un agenda commun est bien reçue». Mais il a convenu en entrevue au Devoir «qu'il faut continuer à convaincre les autres provinces du concept. Ce n'est pas acquis actuellement».

Certains, comme le ministre albertain des Affaires intergouvernementales, Halvar Jonson, craignent par exemple que le conseil vienne dédoubler le travail de la conférence des premiers ministres provinciaux, une institution qui a graduellement structuré ses travaux depuis huit ans.

Benoît Pelletier reconnaît l'existence de ces réserves tout en notant que la conférence annuelle

n'assure ni un suivi adéquat de tous les dossiers ni une structure permanente d'échange d'information. «Mais il faut vendre l'idée comme un préluce à un changement de philosophie dans les relations fédérales-provinciales, où les provinces sont davantage parties prenantes des décisions qui les touchent ou qui affectent l'organisation générale du Canada.» Un contrat à long terme.

PAUVRES

SUITE DE LA PAGE 1

Le nouveau ministre, assermenté mardi, estime qu'il n'a pas vraiment pu se pencher sur le dossier. «On va essayer de faire le mieux qu'on peut, le plus vite possible. C'est dommage, mais ce n'est pas nous qui avons déclenché les élections à ce moment-là. Alors, on vit avec ça. Dans les prochaines semaines, on donnera les échéanciers», a-t-il souligné.

Claude Béchard a reconnu que le gouvernement du premier ministre Jean Charest devra adopter un décret pour modifier la date du dépôt d'un plan d'action prévue par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette législation a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre dernier. Le gouvernement Landry a toutefois tardé à adopter le décret mettant la loi en vigueur: il a attendu jusqu'au 5 mars. La législation prévoit le dépôt d'un plan d'action 60 jours plus tard, donc ce lundi, 5 mai, délai qui devra être modifié par le nouveau gouvernement. «J'ose espérer que les différents partenaires vont comprendre ça. C'est totalement hors de notre contrôle», a lancé le ministre de la Solidarité sociale.

Claude Béchard n'a pas été en mesure d'indiquer le moment exact du dépôt du plan d'action de son gouvernement. «C'est ça qu'on est en train de regarder avec le ministère. Pendant les élections et avec le changement de gouvernement, il y a eu des délais. On vient tout juste d'arriver. Je ne veux pas mettre de date. [...] Si j'arrivais demain matin avec un plan d'action, même si j'essayais de vous dire que c'est un plan d'action du gouvernement libéral, on ne me croirait pas», a-t-il affirmé.

Le ministère de la Solidarité sociale a d'ores et déjà préparé une ébauche de plan d'action. «Ils ont commencé à travailler un peu là-dessus. On regarde ce qui a été fait, si ça va, jusqu'où on peut aller», a-t-il souligné.

Claude Béchard implore d'ailleurs les groupes sociaux de lui donner un peu de temps et souhaite les rencontrer afin de leur expliquer la situation. «Ce que je demande aux groupes, c'est: faites-moi confiance. Je vais les rencontrer dans les plus brefs délais, peut-être la semaine prochaine. Ensuite, nous ferons connaître la suite des échéanciers pour le plan d'action. C'est un plan d'action sur cinq ans. Je ne veux pas que ce soit fait à la hâte, à la dernière minute. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour moi, c'est plus sérieux que ça.»

Des gestes attendus

Vivian Labrie, du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, n'a toujours pas eu de nouvelles de Claude Béchard. Dès l'assermentation du nouveau ministre, mardi, elle lui a fait parvenir une lettre réclamant une rencontre le plus tôt possible. «C'est un contexte difficile», a-t-elle soupire lors d'un entretien téléphonique lorsque Le Devoir lui a appris que le dépôt du plan d'action était reporté. Mme Labrie était quelque peu exaspérée puisque le gouvernement Landry avait quant à lui attendu trois mois avant de mettre la loi en vigueur.

Vivian Labrie rappelle cependant que le Parti libéral avait pris l'engagement, dès l'automne dernier, de créer un barème plancher à l'aide sociale sous lequel aucune pénalité ne pourrait s'appliquer aux prestations minimales actuelles (523 \$ par mois) et de rétablir la gratuité des médicaments pour les assistés sociaux et les personnes âgées bénéficiant du plein supplément de revenu garanti. Ces deux mesures représentent des factures de 47 et 23 millions de dollars respectivement, selon Mme Labrie. «Il y a des minimums comme ça qui ne peuvent pas attendre et pour lesquels le Parti libéral a pris des engagements précis. On va s'attendre à ce que ces mesures soient prises le plus rapidement possible. Il y a un budget qui va arriver, il faudra qu'on voie des résultats. Il faut démontrer l'application de la loi dès la première année pour que les gens voient que cette loi, c'est du sérieux», a affirmé Vivian Labrie.

Claude Béchard n'a pas voulu garantir que des mesures antipauvreté seront proposées dès le budget 2003-04, qui sera déposé par le gouvernement Charest en juin. Il a cependant noté que les deux engagements du PLQ sur le barème plancher à l'aide sociale et le rétablissement de la gratuité des médicaments sont compris dans le programme libéral de septembre 2002, dont l'application, elle, ne commencera qu'en 2004-05. «C'est dans nos engagements. C'est dans notre plan, qui commence à compter du prochain budget», a-t-il dit. «Oui, on a voté pour cette loi et on est encore pour. Oui, il y aura un plan d'action. Mais je demande aux groupes de m'aider, de travailler avec moi là-dessus. Et on va le faire ensemble», a-t-il ajouté.

Impasse budgétaire

Une ombre au tableau: M. Béchard estime que l'impasse budgétaire de 4,3 milliards en 2003-04, relevée par l'ancien vérificateur général Guy Breton dans son rapport rendu public mercredi, ne lui permet pas d'espérer une marge de manœuvre financière à court terme, du moins pour l'année 2003-04, afin de mettre bientôt en application des mesures pour lutter contre la pauvreté. «Mais notre plate-forme commence avec le budget 2004-05. C'est pour ça qu'il faut réussir à harmoniser, dans notre plan d'action, les engagements qu'on a dans notre plate-forme tout en tenant compte de la situation financière. On est dans une zone très complexe, avec une situation financière qui est là», a affirmé le nouveau ministre.

Un groupe de travail du Parti libéral sur la pauvreté, dirigé par Claude Ryan, avait présenté en 1998 un ambitieux rapport intitulé L'État québécois et la pauvreté, qui proposait pas moins de 176 mesures antipauvreté, dont une augmentation des budgets de l'État consentis à la sécurité du revenu. La plate-forme libérale, dévoilée en septembre 2002, fait moins état de mesures précises pour la lutte contre la pauvreté, mais Jean Charest s'est engagé par écrit l'automne dernier à consacrer des efforts suffisants pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Fait à noter, la lutte contre la pauvreté faisait partie du discours d'assermentation du premier ministre Jean Charest, prononcé mardi.

VOIE MARITIME

SUITE DE LA PAGE A 1

retombées économiques et de tirer tous les bénéfices environnementaux du transport par eau sur le plan énergétique tout en minimisant ou en éliminant les inconvénients environnementaux causés par ce mode de transport jusqu'à présent. En d'autres mots, la première étude de faisabilité devrait identifier prioritairement les solutions alternatives à toute expansion physique de la voie maritime.

Pour le Dr Jack Manno, directeur exécutif du Great Lakes Research Consortium, l'étude qu'Ottawa doit impérativement lancer dès maintenant doit, «tout comme le plan des Everglades, viser prioritairement à restaurer le plus fidèlement possible les flux naturels et les fluctuations de niveau» de l'ancien système lacustre et fluvial, profondément perturbé par la construction de la voie maritime et par le creusement du chenal au milieu du Saint-Laurent.

La construction de la voie maritime à la fin des années 50 a presque doublé l'importance de l'ancienne route à navires en portant sa profondeur de 4,3 mètres à 8,3 mètres et en réduisant le nombre des écluses de 30 à 15, y compris celles de Beauharnois et de Saint-Lambert. Les écluses pouvaient jusque-là accueillir des navires de 765 pieds, les Lakers de 35 000 tonnes, capables de passer de la mer aux eaux douces des Grands Lacs au lieu de s'arrêter, comme auparavant, au port de Montréal. Adapter l'autoroute maritime actuelle aux Panamax exigerait des écluses de 305 mètres (1000 pieds) de long sur 33,5 mètres (110 pieds) de largeur. Mais surtout, il faudrait leur donner une profondeur de 12 mètres (39,5 pieds) plutôt que 8,3 mètres, ce qui exigerait par ricochet d'en faire éven-

tuellement autant pour le chenal maritime du fleuve.

Or, avec les changements climatiques, on annonce une baisse d'un mètre des niveaux du Saint-Laurent. S'il fallait augmenter de 50 % la profondeur du chenal fluvial, le Saint-Laurent risquerait de perdre un autre mètre en surface, de sorte qu'il se résumerait à certains endroits à un simple chenal de 200 mètres de largeur, soit celle de l'autoroute à navires actuelle. Il se pourrait même que ce chenal doive d'ailleurs être élargi car un Panamax est si gros qu'il ne pourrait pas croiser d'autres navires dans les courbes du chenal.

Parmi les solutions alternatives qu'il faudrait étudier, a expliqué un cadre supérieur d'Environnement Canada, on note celle qui consisterait à relier Sept-Îles par train pour offrir aux plus gros navires comme les Panamax et ceux qui suivront un jour un port en eaux profondes, facile d'accès et d'où les marchandises pourraient filer dans toutes les directions sur le continent. Ce port ou ceux de Montréal et de Québec pourraient pour leur part servir de point de chute pour les barges dont l'usage pourrait se multiplier sur les Grands Lacs et sur le fleuve dans une politique d'intermodalité maritime.

Pour le Dr Tom Muir, de l'Institut national de recherches sur l'eau d'Environnement Canada, augmenter le tonnage des navires de mer vers les Grands Lacs va inévitablement augmenter leur contamination par des espèces envahissantes, ce qui coûte déjà des milliards au Canada et aux États-Unis. La proposition des ingénieurs militaires américains, écrit-il dans une analyse obtenue par Le Devoir, «est aux antipodes du point de vue de plus en plus consensuel de la communauté scientifique des Grands Lacs, à savoir que les navires d'eau salée doivent être interdits de séjour et de passage

sur les Grands Lacs. Point à la ligne. Il faudrait qu'ils s'arrêtent tous à nouveau à Montréal, qui deviendrait le point d'arrêt le plus à l'ouest du réseau, ou, préférablement, dans les ports des provinces atlantiques, d'où ils emprunteraient les voies intermodales». Le Dr Muir estime que le mégaprojet américain ne ferait que «braconner» les emplois existants dans les ports des Maritimes. Il aurait pu ajouter ceux du Québec, comme cela a été le cas dans les années 70.

L'étude du US Army Corps of Engineers a été qualifiée de «brouillon» dans une autre analyse du Dr T. Cowan, de la Fédération ontarienne de l'agriculture, qui qualifie de «mégalomanie» le rêve des armateurs de se doter d'une flotte de Panamax sur les Grands Lacs. Cette étude, écrit-il, a sous-évalué les impacts énormes comme les apports d'eau des Grands Lacs vers le Mississippi par le truchement d'une énorme nappe souterraine de sable, près de Gary, en Indiana. Et elle a sous-évalué, écrit-il, l'abaissement supplémentaire des niveaux des Grands Lacs que provoqueraient des débits de sortie plus massifs par les nouvelles écluses. Il en résulterait un assèchement dramatique des nappes souterraines riveraines au dépend de l'agriculture et de la qualité des eaux souterraines.

Ce projet de 20 milliards \$US est d'autre part qualifié par le Dr Muir de «folie économique» car, démontre-t-il, il s'agit tout au mieux d'un programme de subventions déguisé pour la navigation. Cette somme équivaut à donner à chacun des propriétaires des 318 navires qui utilisent l'actuelle voie maritime chaque année une subvention annuelle de 1,6 à 3,2 millions pendant dix ans. A ce prix, écrit-il, on pourrait racheter à leur valeur marchande ces 318 Lakers et soulager de plusieurs problèmes les Grands Lacs et le Saint-Laurent!

CHAGALL

SUITE DE LA PAGE 1

ont choisi de mettre l'accent sur la façon dont ce Biélorusse né dans le ghetto juif de Vitebsk s'est démarqué de tous les courants. L'exposition s'ouvre d'ailleurs sur l'étonnant Autoportrait aux sept doigts (1912-13), comme si Chagall avait toujours eu conscience qu'il n'était pas fait comme les autres, qu'il était pour ainsi dire difforme.

Après un séjour à Saint-Petersbourg, où il travailla dans l'atelier de Léon Bakst, Chagall part pour Paris, où il passera quelques années grâce à une bourse du mécène Vinaver. Il y est aussitôt salué par Max Jacob, Modigliani, Soutine et Delaunay. Apollinaire ne tarit pas d'éloges et qualifie sa peinture de «surnaturelle». En 1913, Chagall expose au Salon des indépendants.

Bien sûr, Chagall peindra quelques tableaux cubistes. Cependant, ainsi que l'explique Jean-Michel Foray dans le très beau catalogue de l'exposition, «il est clair que le travail formel qu'entreprennent les "vrais" peintres cubistes est totalement étranger à Chagall, qui ne le comprend pas et qui ne s'y intéresse pas».

Chagall préfère évoquer sa Russie natale et emprunter aux icônes russes, comme dans l'étonnant Golgotha (1912). Malgré son vernis cubiste, cette allégorie de la crucifixion est à cent lieues des préoccupations du cubisme. Chagall ne peut s'empêcher de raconter des histoires. Alors que les modernes évacuent la narration, Chagall la réintroduit par la porte de côté. Au point où certains tableaux évoquent presque la bande dessinée.

L'identité

Pour Jean-Michel Foray, Chagall ne peut s'empêcher non plus d'affirmer partout et à chaque instant son identité. C'est vrai lors de son premier séjour à Paris mais aussi lorsqu'il retourne à Vitebsk, où il s'installe et épouse Bella, qui demeurera sa muse jusqu'à sa mort, en 1944.

L'exposition du Grand Palais illustre à merveille comment, même rentré chez lui, Chagall refuse de s'intégrer aux courants suprématiste et abstrait qui régnaient en maîtres. Il s'oppose à Malevitch et à Lisitzky. Il rêve plutôt d'un renouveau culturel juif et se sent de plus en plus étranger à l'art qui se développe dans son pays. Dans L'Amour sur scène (1920), réalisé pour le Théâtre de Moscou, il dira ce qu'il pense de l'abstraction. Le tableau abstrait est perturbé par deux personnages qui surgissent à l'avant-plan. Chagall ne renoncera jamais à la figuration.

Un peintre aussi messianique que Chagall n'a évidemment plus rien à faire dans la Russie communiste, qu'il quitte définitivement en 1923, d'abord pour

Berlin, ensuite pour Paris. L'exposition du Grand Palais illustre toute la patience et la minutie que mettra Chagall à «apprendre» son nouveau pays. Le peintre se mettra à l'école des fables de Lafontaine (150 gouaches!), du folklore et des paysages français. Il n'abandonnera jamais pour autant ses racines yiddish — lui qui rêvait d'être juif et non religieux comme Uriel Da Costa, un libre penseur du XVII^e siècle.

Les tours Eiffel volantes côtoieront désormais les violonistes qui dansent sur les toits. Les toiles s'adoucissent et perdent de leur violence. Chagall sombre-t-il dans la facilité et l'académisme? C'est ce qu'affirment toujours de nombreux critiques.

Les surréalistes aussi tentent de l'attirer à eux. Max Ernst et Paul Eluard lui proposent d'adhérer au mouvement. Mais Chagall persiste à n'utiliser la modernité que pour faire renaître les thèmes qui le tourmentent. Son œuvre est de plus en plus messianique. Le peintre embrasse le monde tout entier, qu'il veut faire tenir dans une simple toile.

La Bible

Plus que les courants de son époque, c'est la Bible qui l'inspire, devenant une constante de son travail. Chagall évoque d'ailleurs les thèmes aussi bien juifs que chrétiens. «La découverte de la Bible», dit-il, fut pour moi quelque chose d'incroyable d'un point de vue poétique. Décidément, l'artiste fait tout pour être à contre-courant de son époque.

Dans une tentative de réconcilier Chagall avec son siècle, André Breton écrira pourtant en 1941 qu'«il n'a été rien de plus résolu magique que cette œuvre». Le pape du surréalisme décrit Chagall comme le peintre de la métaphore.

Le simple amateur qui parcourt les galeries du Grand Palais est surpris de découvrir à quel point l'œuvre de Chagall participe du nationalisme juif auquel il tente de donner un contenu moderne. Sa première commande publique, la décoration d'une école secondaire de Petrograd (jamais construite), vient d'ailleurs de la Société pour l'encouragement de l'art juif.

L'exposition du Grand Palais remporte le pari risqué de rendre compte d'une œuvre vaste et complexe. On y admire de véritables trésors comme La Crucifixion blanche (1938), qui évoque la persécution des juifs, les décors monumentaux du Théâtre juif (1920) et plusieurs dizaines d'illustrations de la Bible qui couvrent plusieurs époques.

Pas surprenant que Blaise Cendrars ait dit de son ami: «Le Christ c'est lui / Il a passé son enfance sur la croix / Il se suicide tous les jours / Tout à coup il ne peint plus / Il était éveillé / Il dort maintenant / Il s'étrangle avec sa cravate / Chagall est étonné de vivre encore.»

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Émission de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.